

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 508

22 février 2016

### SOMMAIRE

ACLS .....	24341	Hientgen S.à.r.l. ....	24342
Actavis Funding SCS .....	24340	H.T.S.B., Handel-Transport und Schiffahrt Benelux A.G. ....	24384
AKA-BO S.à r.l. ....	24344	IK Investment Partners S.à r.l. ....	24378
Alize Luxco 1 S.à r.l. ....	24342	Immopart Luxe S.A. ....	24343
Alliance Automotive Participations S.A. ....	24342	JPMorgan European Property Holding Lu- xembourg 6 S.à r.l. ....	24343
Altawin S.A. ....	24341	Logicek Holding S.à r.l. ....	24343
Amiens Securities Holding S.à r.l. ....	24341	LuxGateway S.A. ....	24343
AMS S.à r.l. ....	24344	Lys Holding 1 S.à r.l. ....	24343
Anci sàrl .....	24340	Maison Bous-Goergen S.à r.l. ....	24340
Applecross Immobilière I S.A. ....	24344	Maximus Lounge S.à r.l. ....	24340
Aurosana B.V. ....	24341	MGG .....	24340
Corvus S.A. SPF .....	24383	Mishte Group S.A. ....	24344
Euro-Echafaudages S.à r.l. ....	24384	MP Papel Equity Holdco S.à r.l. ....	24384
Euro Shiprental S.A. ....	24341	Muller-Nies-Reisen S.à r.l. ....	24339
FedEx International Holdings Limited (Lu- xembourg) S.C.S. ....	24373	NAP s.à r.l. ....	24344
FUGRO ECO CONSULT, Gesellschaft mit beschränkter Haftung .....	24342	O.F.I.L. ....	24339
Funding Affordable Homes Holding Company 1 S.A. ....	24369	Pallhuber Holding S.à r.l. ....	24338
Ganty Finance S.A. ....	24369	Pictet .....	24338
GPDB S.A. ....	24383	Real Assets S.A. ....	24338
GS Distribution S.à r.l. ....	24345	Skagen S.A. ....	24339
HDI, Holding Development Investment S.A. .....	24377	Société Luxembourgeoise d'Investissement SA .....	24338
Henley 360 504a S.à r.l. ....	24347	SSKF Soparfi S.A. ....	24338
Henley 360 504b S.à r.l. ....	24355	T.S. Lux S.A. ....	24339
Hermes GPE PEC II S.à r.l. ....	24363	Vitanime Luxembourg S.à r.l. ....	24342
		VOD Zone S.à r.l. ....	24339

**Société Luxembourgeoise d'Investissement SA, Société Anonyme.**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 84, Grand-rue.  
R.C.S. Luxembourg B 149.014.

Le bilan au 31 décembre 2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

MS GESTION SA  
*Bureau Comptable et Fiscal*  
14 avenue de la Gare  
L-9233 DIEKIRCH

Référence de publication: 2016005093/13.

(160003503) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2016.

---

**SSKF Soparfi S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-7411 Ansembourg, Vieux Château d'Ansembourg.  
R.C.S. Luxembourg B 80.221.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 novembre 2015.

SG AUDIT SARL

Référence de publication: 2016005104/11.

(160002844) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2016.

---

**Pictet, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 15, avenue J.F. Kennedy.  
R.C.S. Luxembourg B 38.034.

Le Bilan au 30 septembre 2015 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 janvier 2016.

Référence de publication: 2016004961/10.

(160002952) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2016.

---

**Pallhuber Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 20.000,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.  
R.C.S. Luxembourg B 121.586.

Les comptes consolidés au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 janvier 2016.

Référence de publication: 2016004973/10.

(160002892) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2016.

---

**Real Assets S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1736 Senningerberg, 5, Heienhaff.  
R.C.S. Luxembourg B 139.793.

Der Jahresabschluss auf den 31.12.2013 wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg hinterlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Im Auftrag: BT Tax S.à r.l.

Référence de publication: 2016005001/10.

(160003360) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2016.

---

**VOD Zone S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1225 Luxembourg, 11, rue Beatrix de Bourbon.  
R.C.S. Luxembourg B 181.830.

Le Bilan au 31 décembre 2014 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 janvier 2016.

Dr. Henk Krop

*Gérant*

Référence de publication: 2016005191/12.

(160003378) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2016.

---

**T.S. Lux S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-4385 Ehlerange, 12, Zare Est.  
R.C.S. Luxembourg B 46.051.

Les comptes annuels au 31.12.2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour T.S. LUX S.A.*

Société anonyme

FIDUCIAIRE DES P.M.E. SA

Référence de publication: 2016005120/12.

(160003567) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2016.

---

**Skagen S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.  
R.C.S. Luxembourg B 182.384.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SKAGEN S.A.

Référence de publication: 2016005085/10.

(160003261) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2016.

---

**O.F.I.L., Société Anonyme.**

Siège social: L-9753 Heinerscheid, 1, Hauptstrooss.  
R.C.S. Luxembourg B 83.882.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

R&D Comptabilité SA

Référence de publication: 2016004936/10.

(160002983) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2016.

---

**Muller-Nies-Reisen S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5445 Schengen, 86, route du Vin.  
R.C.S. Luxembourg B 37.172.

Les comptes annuels au 31.12.2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ehnen, le 6 janvier 2016.

Référence de publication: 2016004911/10.

(160003128) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2016.

---

**Actavis Funding SCS, Société en Commandite simple.**  
Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.  
R.C.S. Luxembourg B 187.310.

Le Bilan et l'affectation du résultat au 31 Décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 décembre 2015.

Actavis Funding S.C.S.

TMF Luxembourg S.A.

*Agent Domiciliaire*

Référence de publication: 2016005239/14.

(160003974) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2016.

---

**Anci sarl, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4011 Esch-sur-Alzette, 97, rue de l'Alzette.

R.C.S. Luxembourg B 174.292.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2016005284/10.

(160004549) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2016.

---

**Maximus Lounge S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-6791 Grevenmacher, 32, route de Thionville.

R.C.S. Luxembourg B 156.505.

Les comptes annuels au 31.12.2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2016004892/10.

(160002780) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2016.

---

**MGG, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2312 Luxembourg, 2A, rue de la Paix.

R.C.S. Luxembourg B 157.754.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2016004897/10.

(160002956) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2016.

---

**Maison Bous-Goergen S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8510 Redange-sur-Attert, 40, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 180.113.

Les comptes annuels au 31.12.2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2016004861/10.

(160003514) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2016.

---

**Altawin S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.  
R.C.S. Luxembourg B 82.528.

—  
*Rectificatif du dépôt numéro L150206976 déposé le 16/11/2015*

Les comptes annuels abrégés au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2016005246/11.

(160003946) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2016.

---

**Amiens Securities Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.  
R.C.S. Luxembourg B 185.165.

—  
Les comptes annuels pour la période du 05 mars 2014 au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2016005248/11.

(160004116) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2016.

---

**Aurosana B.V., Société à responsabilité limitée.**

Siège de direction effectif: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.  
R.C.S. Luxembourg B 173.559.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour Aurosana B.V.*

*Un mandataire*

Référence de publication: 2016005257/11.

(160004372) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2016.

---

**ACLS, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4830 Rodange, 42, route de Longwy.  
R.C.S. Luxembourg B 152.503.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2016005263/11.

(160004705) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2016.

---

**Euro Shiprental S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-5401 Ahn, 7, route du Vin.  
R.C.S. Luxembourg B 87.460.

—  
Der Jahresabschluss zum 31. Dezember 2014 wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg hinterlegt.  
Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Unterschrift.

Référence de publication: 2016005534/10.

(160003760) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2016.

---

**Alize Luxco 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 120.688,61.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 2-4, rue Eugène Ruppert.  
R.C.S. Luxembourg B 189.378.

—  
*Rectificatif Dépôt L150224839*

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 rectifiés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 7 janvier 2016.

Référence de publication: 2016005242/12.

(160003711) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2016.

---

**Alliance Automotive Participations S.A., Société Anonyme.****Capital social: EUR 52.205.102,00.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 2-4, rue Eugène Ruppert.  
R.C.S. Luxembourg B 182.150.

—  
*Rectificatif du dépôt L150224840*

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 rectifiés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 7 janvier 2016.

Référence de publication: 2016005243/12.

(160004518) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2016.

---

**FUGRO ECO CONSULT, Gesellschaft mit beschränkter Haftung, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5366 Munsbach, Zone Industrielle.  
R.C.S. Luxembourg B 49.402.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2016005584/10.

(160003860) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2016.

---

**Hientgen S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9390 Reisdorf, 23, rue de la Sûre.  
R.C.S. Luxembourg B 94.310.

Les comptes annuels au 31.12.2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2016005660/10.

(160004264) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2016.

---

**Vitanime Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5444 Schengen, 10, route du Vin.  
R.C.S. Luxembourg B 109.953.

Les comptes annuels au 31.12.2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ehnen, le 6 janvier 2016.

Référence de publication: 2016005189/10.

(160003122) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2016.

---

**JPMorgan European Property Holding Luxembourg 6 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6, route de Trèves.  
R.C.S. Luxembourg B 106.902.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 janvier 2016.

JP Morgan European Property Holding Luxembourg 6 S.à r.l.  
Mr. Richard Crombie / Mr. Mark Doherty  
*Administrateur / Administrateur*

Référence de publication: 2016004762/13.

(160003604) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2016.

---

**Immopart Luxe S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2730 Luxembourg, 67, rue Michel Welter.  
R.C.S. Luxembourg B 157.722.

Les comptes annuels rectifiés au 31/12/2013, référence: L150003580, déposé le 08/01/2015, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 décembre 2015.

Référence de publication: 2016004736/11.

(160002632) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2016.

---

**Logicek Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5775 Weiler-la-Tour, 4, rue des Muguets.  
R.C.S. Luxembourg B 177.444.

Le bilan au 31/12/2014 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6/1/2016.

Référence de publication: 2016004801/10.

(160003001) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2016.

---

**LuxGateway S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2168 Luxembourg, 108-110, rue de Muhlenbach.  
R.C.S. Luxembourg B 117.507.

Les comptes annuels de l'exercice clôturé au 31.12.2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2016004804/10.

(160003621) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2016.

---

**Lys Holding 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 3.104.744,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.  
R.C.S. Luxembourg B 149.168.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 janvier 2016.

Référence de publication: 2016004806/10.

(160002851) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2016.

---

**Mishte Group S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.  
R.C.S. Luxembourg B 185.471.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 janvier 2016.

Luxembourg Corporation Company S.A.

Représentée par Mme Catherine Noens

Référence de publication: 2016004874/12.

(160003432) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2016.

---

**NAP s.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1229 Luxembourg, 3, rue Bender.  
R.C.S. Luxembourg B 84.515.

Les comptes annuels au 31 décembre 2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

Signatures

*Gérant*

Référence de publication: 2016004924/12.

(160003524) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2016.

---

**AKA-BO S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3466 Dudelange, 48, rue du Chemin de Fer.  
R.C.S. Luxembourg B 190.918.

Le bilan au 31 décembre 2014 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 05/01/2016.

*Pour la société*

*Un mandataire*

Référence de publication: 2016004326/12.

(160003505) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2016.

---

**Applecross Immobilière I S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 41, boulevard Royal.  
R.C.S. Luxembourg B 157.820.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2016004375/9.

(160002740) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2016.

---

**AMS S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3336 Hellange, 7, Wisestrooss.  
R.C.S. Luxembourg B 137.120.

Les comptes annuels au 31/12/2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2016004372/9.

(160003440) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2016.

---

**GS Distribution S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3544 Dudelange, 22, rue Jean Wolter.  
R.C.S. Luxembourg B 202.155.

—  
STATUTS

L'an deux mille quinze.

Le vingt-trois novembre.

Pardevant Maître Jacques KESSELER, notaire de résidence à Pétange.

A COMPARU

Monsieur Imad MEGROUH, né le 07 septembre 1977 à Mulhouse (France) et résidant au 158 avenue Aristide Briand, 68200 Mulhouse (France)

Ici représenté par Madame Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, clerc de notaire, demeurant professionnellement au 13 Route de Luxembourg, L-4761 Pétange, en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée.

Ladite procuration, signée ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Lequel comparant a requis le notaire instrumentant de dresser acte des statuts d'une société à responsabilité limitée unipersonnelle, qu'il déclare constituer.

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé une société à responsabilité limitée sous la dénomination de:

GS DISTRIBUTION S. à r.l.

**Art. 2.** La société a pour objet l'achat, la vente, la commercialisation, l'installation, l'entretien de tous systèmes de fermetures, tous travaux de menuiserie intérieure et extérieure.

Elle aura également pour objet, la création, la mise en valeur, l'exploitation, la direction, l'organisation, la gérance le financement, le contrôle de toutes affaires ou entreprises relatives à la mise en oeuvre en France ou à l'étranger de toutes opérations relatives à la pose de fermetures

Elle aura aussi pour objet, l'achat, la revente de mobiliers de type cuisine.

Elle aura d'une façon générale pour objet toutes activités connexes ou annexes et toutes prestations de services de rattachant à l'objet principal

Elle pourra faire toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières ou immobilières, se rattachant directement ou indirectement en tout ou en partie à son objet ou qui pourraient en faciliter la réalisation et le développement.

La société pourra particulièrement employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et valeurs mobilières de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, d'acquérir par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option, d'achat, de négociation et de toute autre manière, tous titres et droits et les aliéner par vente, échange ou encore autrement.

La société pourra octroyer aux entreprises auxquelles elle s'intéresse, tous concours, prêts, avances ou garanties.

La société a encore pour objet de toucher des indemnités et des rémunérations en tant que mandataire de sociétés ainsi que l'administration et la gérance de sociétés.

La société pourra enfin effectuer toutes opérations immobilières, telles que l'achat, la vente, l'exploitation et la gestion d'immeubles, ainsi que toutes opérations mobilières, commerciales, industrielles et financières, susceptibles de favoriser l'accomplissement ou le développement des activités décrites ci-dessus

**Art. 3.** Le siège de la société est établi à Dudelange.

**Art. 4.** Le capital social est fixé à DOUZE MILLE CINQ CENTS EUROS (€ 12.500,-), représenté par CENT (100) PARTS SOCIALES d'une valeur nominale de CENT VINGT-CINQ EUROS (€ 125,-) chacune.

**Art. 5.** La durée de la société est indéterminée.

**Art. 6.** La société est administrée par un ou plusieurs gérants, nommés par l'unique associé ou les associés qui détermineront leurs pouvoirs et la durée de leurs fonctions. Ils sont rééligibles et révocables ad nutum et à tout moment.

**Art. 7.** La société n'est pas dissoute par le décès, l'interdiction ou la faillite de l'unique ou d'un associé.

**Art. 8.** Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

Lorsque la société comporte plus d'un associé, les parts sociales sont librement cessibles entre associés, la cession entre vifs tant à titre gratuit qu'à titre onéreux à un non-associé ne pourra se faire que de l'assentiment de tous les associés.

La transmission pour cause de mort requiert l'agrément des propriétaires de parts sociales représentant les trois quarts des droits appartenant aux survivants qui ont en toute hypothèse un droit de préemption. Cet agrément n'est pas nécessaire en cas de transmission à un héritier réservataire ou au conjoint survivant.

**Art. 9.** Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartiennent. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède et peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles sont adoptées par la majorité des associés représentant plus de la moitié du capital social.

Les décisions collectives ayant pour objet une modification aux statuts doivent réunir les voix de la majorité des associés représentant les trois quarts (3/4) du capital social.

Lorsque la société ne comporte qu'un seul associé, les pouvoirs attribués par la loi ou les statuts à l'assemblée générale sont exercés par l'associé unique.

Les décisions prises par l'associé unique, en vertu de ces pouvoirs, sont inscrites sur un procès-verbal ou établis par écrit.

De même, les contrats conclus entre l'associé unique et la société représentée par lui sont inscrits sur un procès-verbal ou établies par écrit.

Cette disposition n'est pas applicable aux opérations courantes conclues dans des conditions normales.

**Art. 10.** Les gérants ne contractent, en raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relative aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la société; simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

**Art. 11.** Chaque année, le trente et un décembre, les comptes sont arrêtés et le ou les gérants dressent un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la société.

Tout associé peut prendre au siège social de la société connaissance de l'inventaire et du bilan.

Les produits de la société constatés dans l'inventaire annuel, déduction faite des frais généraux, amortissements et charges, constituent le bénéfice net.

Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent pour la constitution du fonds de réserve légale jusqu'à ce que celui-ci ait atteint dix pour cent du capital social.

Une partie du bénéfice disponible pourra être attribuée à titre de gratification aux gérants par décision des associés

**Art. 12.** Un associé sortant ainsi que les héritiers ou ayants-droit et créanciers d'un associé ne peuvent sous aucun prétexte, requérir l'apposition des scellés sur les biens et papiers de la société, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration. Ils doivent pour l'exercice de leurs droits, s'en rapporter aux inventaires sociaux et aux décisions des assemblées générales.

**Art. 13.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente-et-un décembre de chaque année.

**Art. 14.** En cas de dissolution de la société, la liquidation sera faite par le ou les gérants en exercice, à moins que l'associé unique ou l'assemblée générale des associés n'en décide autrement. Le résultat, actif de la liquidation, après apurement de l'intégralité du passif, sera transmis à l'associé unique ou sera réparti entre les propriétaires des parts sociales, au prorata du nombre de leurs parts.

**Art. 15.** Pour tout ce qui n'est pas prévu aux présents statuts, il est référé aux dispositions légales.

#### *Disposition transitoire*

Le premier exercice commence aujourd'hui et finit le 31 décembre 2015.

#### *Souscription*

Le capital social a été souscrit comme suit:

Imad MEGROUH, préqualifié

CENT PARTS SOCIALES .....	100
TOTAL: CENT PARTS SOCIALES .....	100

Toutes les parts ont été libérées intégralement en nature et en conséquence la somme de DOUZE MILLE CINQ CENTS EUROS (€ 12.500,-) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société.

#### *Description des apports en nature*

A

- Cent cinquante (150) parts sociales de la société AP FERMETURES, société à responsabilité limitée unipersonnelle de droit français, établie et ayant son siège social au 158 avenue Aristide Briand, 68200 Mulhouse (France) avec un capital souscrit de 1.500€, c'est-à-dire 100 % de la totalité de ses parts émises, cet apport étant évalué à 12.500 EUR

#### *Preuve de l'existence des apports*

Preuve de l'existence de l'apport a été donnée par la copie des statuts et des documents sociaux de AP FERMETURES, attestant le nombre actuel de parts sociales et leur appartenance actuelle dans le chef de Imad MEGROUH.

*Réalisation effective de l'apport*

AP FERMETURES, prénommée, ici représentée par Madame Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, prénommée, agissant en vertu d'une procuration sous seing privé, lui délivrée, annexée au présent acte, déclare que:

- ces parts sociales sont sous forme nominative;
- Monsieur Imad MEGROUH est le seul propriétaire de ces parts sociales et possède les pouvoirs d'en disposer;
- les parts apportées sont librement transmissibles, libres de tout gage, hypothèque et nantissement de toutes sortes
- l'apport a reçu l'agrément des associés;
- toutes formalités seront réalisées dans les Etats respectifs aux fins d'effectuer l'apport et de le rendre effectif partout et vis-à-vis de toutes tierces parties.

*Frais*

Le coût des frais, dépenses, charges et rémunérations sous quelque forme que ce soit, qui sont mis à charge de la société en raison de sa constitution s'élève approximativement à 1.000,- euros

*Assemblée générale extraordinaire*

Les statuts de la société ainsi arrêtés, le comparant, unique associé de la société se considérant comme réuni en assemblée générale, a pris les résolutions suivantes:

I.- Sont nommés comme gérants de la société:

- Monsieur Imad MEGROUH, né le 07 septembre 1977 à Mulhouse et résidant au 158 avenue Aristide Briand, F-68200 Mulhouse

- Monsieur Kamal MERCHDI, né le 30 juillet 1979 à Mulhouse et résidant au 87 rue Wilson 68170 RIXHEIM (France)

II.- La société est engagée en toutes circonstances par la signature individuelle des gérants.

III.- Le siège social de la société se trouve à: 22 rue Jean Wolter, L-3544 Dudelange

DONT ACTE, fait et passé à Pétange, en l'étude, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire du comparant, elle a signé avec Nous Notaire le présent acte.

Signé: Conde, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 1<sup>er</sup> décembre 2015. Relation: EAC/2015/28426. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

*Le Receveur (signé): Santioni A.*

POUR EXPEDITION CONFORME

Référence de publication: 2015200794/136.

(150225996) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2015.

**Henley 360 504a S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26A, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 199.450.

In the year two thousand and fifteen, on the twenty-fifth day of November.

Before Maître Jacques Kessler, notary residing at Pétange, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned.

There appeared:

Henley 360 504H S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée) having its registered office at 26A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, with a share capital in an amount of EUR 12,500, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register (R.C.S. Luxembourg) under number B 199.433 (the "Sole Shareholder"); hereby represented by Mrs. Sofia Afonso-Da Chao Conde, notary clerk, with professional address at 13, route de Luxembourg, L-4761 Pétange, by virtue of a power of attorney given under private seal.

Such proxy having been signed "ne varietur" by the proxy holder, acting on behalf of the appearing party and the undersigned notary, shall remain attached to this deed to be filed with such deed with the registration authorities.

The appearing party, represented as stated herein above, has requested the undersigned notary to record as follows:

I.- The appearing party is currently the sole shareholder of Henley 360 504a S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée) having its registered office at 26A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, with a share capital in an amount of EUR 12,500, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register (R.C.S. Luxembourg) under number B 199.450, which has been incorporated pursuant to a deed enacted by Maître Marc Lecuit, notary residing in Mersch, Grand Duchy of Luxembourg, on 4 August 2015, published in the "Mémorial C, Recueil

des Sociétés et Associations" number 2762, dated 7 October 2015. The articles of association of the Company have not yet been amended.

II.- That the 125 (one hundred twenty-five) shares with a nominal value of EUR 100 (one hundred Euro) each, representing the whole share capital of the Company, are represented so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda of which the Sole Shareholder expressly states having been duly informed beforehand.

III.- The agenda of the meeting is as follows:

*Agenda*

1. Waiving of notice right;
2. Transfer of the registered office of the Company;
3. Amendment and restatement of the articles of association of the Company; and
4. Miscellaneous.

After the foregoing was approved by the Sole Shareholder, the following resolutions have been taken:

*First resolution:*

It is resolved that the Sole Shareholder waives its right to prior notice of the current meeting, acknowledges having been sufficiently informed of the agenda for the meeting, confirms that it considers the meeting validly convened and therefore agrees to deliberate and vote upon all the items on the agenda. It was further resolved that all the relevant documentation has been put at the disposal of the Sole Shareholder within a sufficient period of time in order to allow it to carefully examine each document.

*Second resolution:*

It is resolved to transfer the registered office of the Company from 33, rue du Puits Romain, L-8070 Bertrange to 26A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, with effect as of the date hereof.

*Third resolution:*

As a consequence of the foregoing statements and resolutions, it is resolved to amend and restate the articles of association of the Company so that to read as follows:

**I. Name - Registered office - Object - Duration**

**Art. 1. Name.** The name of the company is Henley 360 504a S.à r.l. (the Company). The Company is a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which will be governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, in particular by the law dated August 10, 1915, on commercial companies, as amended (the Law), as well as by the present articles of association (the Articles).

**Art. 2. Registered office.**

2.1. The registered office of the Company is established in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the municipality by a resolution of the board of managers. The registered office may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the board of managers. Where the board of managers determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events may interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these circumstances. Such temporary measures have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, remains a Luxembourg incorporated company.

**Art. 3. Object.**

3.1. The purpose of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and in any real estate properties, and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally, any securities and financial instruments issued by any public or private entity. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin. The Company may invest in real estate whatever the acquisition modalities including but not limited to the acquisition by way of sale or enforcement of security.

3.2. The Company may borrow in any form, except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and any kind of debt and equity securities. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings, to its subsidiaries, affiliated companies and any other companies. The Company may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or some of its assets to

guarantee its own obligations and those of any other company, and, generally, for its own benefit and that of any other company or person. For the avoidance of doubt, the Company may not carry out any regulated activities of the financial sector without having obtained the required authorisation.

3.3. The Company may use any techniques and instruments to efficiently manage its investments and to protect itself against credit risks, currency exchange exposure, interest rate risks and other risks.

3.4. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property which, directly or indirectly, favour or relate to its corporate object.

#### **Art. 4. Duration.**

4.1. The Company is formed for an unlimited period of time.

4.2. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several of the shareholders.

### **II. Capital - Shares**

#### **Art. 5. Capital.**

5.1. The Company's corporate capital is set at twelve thousand five hundred Euros (EUR 12,500) represented by one hundred twenty-five (125) shares in registered form with a nominal value of one hundred Euro (EUR 100) each, all subscribed and fully paid-up.

5.2. The share capital of the Company may be increased or reduced in one or several times by a resolution of the single shareholder or, as the case may be, by the general meeting of shareholders, adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

#### **Art. 6. Shares.**

6.1. Each share entitles the holder to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

6.2. Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

6.3. Shares are freely transferable among shareholders or, if there is no more than one shareholder, to third parties.

If the Company has more than one shareholder, the transfer of shares to non-shareholders is subject to the prior approval of the general meeting of shareholders representing at least three quarters of the share capital of the Company.

A share transfer will only be binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the Civil Code.

For all other matters, reference is being made to articles 189 and 190 of the Law.

6.4. A shareholders' register will be kept at the registered office of the Company in accordance with the provisions of the Law and may be examined by each shareholder who so requests.

6.5. The Company may redeem its own shares within the limits set forth by the Law.

### **III. Management - Representation**

#### **Art. 7. Board of managers.**

7.1. The Company is managed by a board of managers of at least two members appointed by a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders which sets the term of their office. The manager(s) need not to be shareholder(s).

7.2. The managers may be dismissed at any time ad nutum (without any reason).

#### **Art. 8. Powers of the board of managers.**

8.1. All powers not expressly reserved by the Law or the present Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the board of managers, which shall have all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's object.

8.2. Special and limited powers may be delegated for determined matters to one or more agents, either shareholders or not, by the board of managers of the Company.

#### **Art. 9. Procedure.**

9.1 The board of managers shall meet as often as the Company's interests so requires or upon call of any manager at the place indicated in the convening notice.

9.2. Written notice of any meeting of the board of managers shall be given to all managers at least 24 (twenty-four) hours in advance of the date set for such meeting, except in case of emergency, in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the convening notice of the meeting of the board of managers.

9.3 No such convening notice is required if all the members of the board of managers of the Company are present or represented at the meeting and if they state to have been duly informed, and to have had full knowledge of the agenda of

the meeting. The notice may be waived by the consent in writing, whether in original, by telegram, telex, facsimile or e-mail, of each member of the board of managers of the Company.

9.4. Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing another manager as his proxy, it being understood that one manager can represent several managers at the same meeting of the board of managers.

9.5. The board of managers can validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented. Resolutions of the board of managers are validly taken by the majority of the votes cast. The resolutions of the board of managers will be recorded in minutes signed by all the managers present or represented at the meeting.

9.6. Any manager may participate in any meeting of the board of managers by telephone or video conference call or by any other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear and speak to each other. The participation in a meeting by these means is deemed equivalent to a participation in person at such meeting.

9.7. Circular resolutions signed by all the managers shall be valid and binding in the same manner as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

**Art. 10. Representation.** The Company shall be bound towards third parties in all matters by the joint signature of any two managers of the Company or, as the case may be, by the joint or single signatures of any persons to whom such signatory power has been validly delegated in accordance with article 8.2. of these Articles.

**Art. 11. Liability of the managers.** The managers assume, by reason of their mandate, no personal liability in relation to any commitment validly made by them in the name of the Company, provided such commitment is in compliance with these Articles as well as the applicable provisions of the Law.

#### IV. General meetings of shareholders

##### Art. 12. Powers and voting rights.

12.1. The single shareholder assumes all powers conferred by the Law to the general meeting of shareholders.

12.2. Each shareholder has voting rights commensurate to its shareholding.

12.3. Each shareholder may appoint any person or entity as his attorney pursuant to a written proxy given by letter, telegram, telex, facsimile or e-mail, to represent him at the general meetings of shareholders.

##### Art. 13. Form - Quorum - Majority.

13.1. If there are not more than twenty-five shareholders, the decisions of the shareholders may be taken by circular resolution, the text of which shall be sent to all the shareholders in writing, whether in original or by telegram, telex, facsimile or e-mail. The shareholders shall cast their vote by signing the circular resolution. The signatures of the shareholders may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

13.2. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by shareholders owning more than half of the share capital.

13.3. However, resolutions to alter the Articles or to dissolve and liquidate the Company may only be adopted by the majority of the shareholders owning at least three quarters of the Company's share capital.

#### V. Annual accounts - Allocation of profits

##### Art. 14. Accounting Year.

14.1. The accounting year of the Company shall begin on the first of January of each year and end on the thirty-first December.

14.2. Each year, with reference to the end of the Company's year, the board of managers must prepare the balance sheet and the profit and loss accounts of the Company as well as an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarizing all the Company's commitments and the debts of the managers, the statutory auditor(s) (if any) and shareholders towards the Company.

14.3. Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

##### Art. 15. Allocation of Profits.

15.1. An amount equal to five per cent (5%) of the net annual profits of the Company is allocated to the statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's nominal share capital.

15.2. The general meeting of shareholders has discretionary power to dispose of the surplus. It may in particular allocate such profit to the payment of a dividend or transfer it to the reserve or carry it forward.

15.3. Interim dividends may be distributed, at any time, under the following conditions:

(i) a statement of accounts or an inventory or report is established by the board of managers of the Company;

(ii) this statement of accounts, inventory or report shows that sufficient funds are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed realized profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to the statutory reserve;

(iii) the decision to pay interim dividends is taken by the single shareholder or the general meeting of shareholders of the Company;

(iv) assurance has been obtained that the rights of the creditors of the Company are not threatened.

#### **VI. Dissolution - Liquidation**

16.1. The Company may be dissolved at any time, by a resolution of the shareholders, adopted with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters of the share capital. The shareholders appoint one or several liquidators, who need not be shareholders, to carry out the liquidation and determine their number, powers and remuneration. Unless otherwise decided by the shareholders, the liquidators have the broadest powers to realise the assets and pay the liabilities of the Company.

16.2. The surplus after the realisation of the assets and the payment of the liabilities is distributed to the shareholders in proportion to the shares held by each of them.

#### **VI. General provision**

17.1. Notices and communications are made or waived and the circular resolutions of the managers as well as the circular resolutions of the shareholders are evidenced in writing, by telegram, telefax, e-mail or any other means of electronic communication.

17.2. Powers of attorney are granted by any of the means described above. Powers of attorney in connection with meetings of the board of managers may also be granted by a manager in accordance with such conditions as may be accepted by the board of managers.

17.3. Signatures may be in handwritten or electronic form, provided they fulfil all legal requirements to be deemed equivalent to handwritten signatures. Signatures of the circular resolutions of the managers, the resolutions adopted by the board of managers by telephone or video conference and the circular resolutions of the shareholders, as the case may be, are affixed on one original or on several counterparts of the same document, all of which taken together constitute one and the same document.

All matters not expressly governed by the Articles are determined in accordance with the law and, subject to any non waivable provisions of the law, any agreement entered into by the shareholders from time to time.

There being no further business for the meeting to consider, the same is thereupon closed.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Pétange, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the person appearing, such proxyholder signed together with us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing person and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

#### **Suit la traduction française du texte qui précède**

L'an deux mille quinze, le vingt-cinquième jour de novembre.

Par devant Maître Jacques Kessler, notaire résidant à Pétange, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

A comparu:

Henley 360 504H S.à r.l., une société à responsabilité limitée, organisée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social sis au 26A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, disposant d'un capital social de 12.500 EUR (douze mille cinq cents Euros) et immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg ("R.C.S. Luxembourg") sous le numéro B 199.433 (l'«Associé Unique»); ici représentée par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, clerc de notaire, demeurant professionnellement au 13, route de Luxembourg, L-4761 Pétange, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Ladite procuration après avoir été signée «ne varietur» par le mandataire agissant au nom de la partie comparante et le notaire instrumentant, demeurera annexée au présent acte pour être enregistrée avec celui-ci auprès des autorités de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée tel que décrit ci-dessus, a requis du notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I.- La partie comparante est actuellement l'associé unique de Henley 360 504a S.à r.l., une société à responsabilité limitée, organisée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social sis au 26A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, disposant d'un capital social de 12.500 EUR (douze mille cinq cents Euros) et immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg ("R.C.S. Luxembourg") sous le numéro B 199.450, constituée suivant un acte reçu par Maître Marc Lecuit, notaire résidant à Mersch, Grand-Duché de Luxembourg, le 4 août 2015, publié au "Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations" numéro 2762, daté de 7 octobre 2015. Les statuts de la Société n'ont pas encore été modifiés.

II.- Que les 125 (cent vingt-cinq) parts sociales d'une valeur nominale de 100 EUR (cent Euros) chacune, représentant la totalité du capital social de la Société, sont représentées de sorte que l'assemblée peut valablement se prononcer sur tous les points de l'ordre du jour, dont l'Associé Unique reconnaît avoir été dûment préalablement informé.

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

*Ordre du jour*

1. Renonciation au droit de convocation;
2. Transfert du siège social de la Société;
3. Modification et refonte des statuts de la Société; et
4. Divers.

Suite à l'approbation de ce qui précède par l'Associé Unique, les résolutions suivantes ont été adoptées:

*Première résolution:*

Il est décidé que l'Associé Unique renonce à son droit de recevoir la convocation préalable afférente à la présente assemblée, reconnaît avoir été suffisamment informé de l'ordre du jour de l'assemblée, et considère avoir été valablement convoqué et en conséquence accepte de délibérer et voter sur tous les points figurant à l'ordre du jour. Il est en outre décidé que toute la documentation pertinente a été mise à la disposition de l'Associé Unique dans un délai suffisant afin de lui permettre un examen attentif de chaque document.

*Deuxième résolution:*

Il est décidé de transférer le siège social de la Société du 33, rue du Puits Romain, L-8070 Bertrange au 26A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, avec effet à la date des présentes.

*Troisième résolution:*

En conséquence des résolutions et des déclarations précédentes, il est décidé de modifier et de refondre les statuts de la Société pour leur donner la teneur suivante:

**I. Dénomination - Siège social - Objet social - Durée**

**Art. 1<sup>er</sup>. Dénomination.** Le nom de la société est Henley 360 504a S.à r.l. (la Société). La Société est une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois du Grand Duché de Luxembourg, en particulier par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi) et par les présents statuts (les Statuts).

**Art. 2. Siège social.**

2.1. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg-Ville, Grand Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans les limites de la commune par décision du conseil de gérance. Le siège social peut être transféré en tout autre endroit du Grand Duché de Luxembourg par résolution des associés délibérant dans les conditions requises pour la modification des Statuts.

2.2. Il peut être créé par décision du conseil de gérance, des succursales, filiales ou bureaux tant au Grand Duché de Luxembourg qu'à l'étranger. Lorsque le conseil de gérance estime que des événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces événements seraient de nature à compromettre l'activité normale de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Ces mesures provisoires n'auront toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société qui, en dépit du transfert de son siège social, restera une société luxembourgeoise.

**Art. 3. Objet social.**

3.1. L'objet de la Société est la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit et dans tous biens immobiliers, et la gestion de ces participations. La Société peut notamment acquérir par souscription, achat et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette, et plus généralement, toutes valeurs et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle peut participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle peut en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit. La Société peut également investir dans l'immobilier quelles qu'en soient les modalités d'acquisition, notamment mais sans que ce soit limitatif, l'acquisition par la vente ou l'exercice de sûretés.

3.2. La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit, sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de billets à ordre, d'obligations et de titres et instruments de toute autre nature. La Société peut prêter des fonds, y compris notamment, sans limitation, les revenus de tous emprunts, à ses filiales, sociétés affiliées ainsi qu'à toutes autres sociétés. La Société peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou autrement créer et accorder des sûretés sur toute ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et celles de toute autre société et, de manière générale, en sa faveur et en faveur de toute autre société ou personne. En tout état de cause, la Société ne peut effectuer aucune activité réglementée du secteur financier sans avoir obtenu l'autorisation requise.

3.3. La Société peut employer toutes les techniques et instruments nécessaires à une gestion efficace de ses investissements et à sa protection contre les risques de crédit, les fluctuations monétaires, les fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.4. La Société peut effectuer toutes les opérations commerciales, financières ou industrielles et toutes les transactions concernant des biens immobiliers ou mobiliers qui, directement ou indirectement, favorisent ou se rapportent à son objet social.

#### **Art. 4. Durée.**

4.1. La Société est constituée pour une durée illimitée.

4.2. La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de la suspension des droits civils, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés.

## **II. Capital - Parts sociales**

#### **Art. 5. Capital.**

5.1. Le capital social de la Société est fixé à douze mille cinq cents Euros (12.500 EUR) représenté par cent vingt-cinq (125) parts sociales sous forme nominative d'une valeur nominale de cent Euros (100 EUR) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

5.2. Le capital social de la Société pourra être augmenté ou réduit en une seule ou plusieurs fois par résolution de l'associé unique ou, le cas échéant, de l'assemblée générale des associés délibérant dans les conditions requises pour la modification des Statuts.

#### **Art. 6. Parts sociales.**

6.1. Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

6.2. Envers la Société, les parts sociales de la Société sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

6.3. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés et, en cas d'associé unique, à des tiers.

En cas de pluralité d'associés, la cession de parts sociales à des non-associés est soumise à l'accord préalable de l'assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social de la Société.

La cession de parts sociales n'est opposable à la Société ou aux tiers qu'après qu'elle ait été notifiée à la Société ou acceptée par cette dernière conformément aux dispositions de l'article 1690 du Code Civil.

Pour toutes autres questions, il est fait référence aux dispositions des articles 189 et 190 de la Loi.

6.4. Un registre des associés sera tenu au siège social de la Société conformément aux dispositions de la Loi où il pourra être consulté par chaque associé qui le demande.

6.5. La Société peut procéder au rachat de ses propres parts sociales dans les limites et aux conditions prévues par la Loi.

## **III. Gestion - Représentation**

#### **Art. 7. Conseil de gérance.**

7.1. La Société est gérée par un conseil de gérance composé d'au moins deux membres qui seront nommés par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés, qui fixera la durée de leur mandat. Le(s) gérant(s) ne sont pas nécessairement associé(s).

7.2. Les gérants sont révocables à tout moment ad nutum.

#### **Art. 8. Pouvoirs du conseil de gérance.**

8.1. Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les présents Statuts seront de la compétence du conseil de gérance, qui aura tous pouvoirs pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformes à l'objet social de la Société.

8.2. Des pouvoirs spéciaux et limités pour des tâches spécifiques peuvent être délégués à un ou plusieurs agents, associés ou non, par le conseil de gérance de la Société.

#### **Art. 9. Procédure.**

9.1 Le conseil de gérance se réunira aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige ou sur convocation d'un gérant au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

9.2. Il sera donné à tous les gérants un avis écrit de toute réunion du conseil de gérance au moins 24 (vingt-quatre) heures avant la date prévue pour la réunion, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature de ces circonstances sera mentionnée dans l'avis de convocation de la réunion du conseil de gérance.

9.3 La réunion peut être valablement tenue sans cette convocation préalable si tous les membres du conseil de gérance de la Société sont présents ou représentés lors de la réunion et déclarent avoir été dûment informés de la réunion et de son

ordre du jour. Il peut aussi être renoncé à la convocation avec l'accord de chaque membre du conseil de gérance de la Société donné par écrit soit en original, soit par télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique.

9.4. Tout gérant pourra se faire représenter aux réunions du conseil de gérance en désignant par écrit un autre gérant comme son mandataire, étant entendu qu'un gérant peut représenter plusieurs gérants à la même réunion du conseil de gérance.

9.5. Le conseil de gérance ne pourra délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres sont présents ou représentés. Les décisions du conseil de gérance ne sont prises valablement qu'à la majorité des voix exprimées. Les procès-verbaux des réunions du conseil de gérance seront signés par tous les gérants présents ou représentés à la réunion.

9.6. Tout gérant peut participer à la réunion du conseil de gérance par téléphone ou vidéo conférence ou par tout autre moyen de communication similaire, permettant à toutes les personnes participant à la réunion de s'entendre et se parler. La participation à la réunion par ces moyens est réputée équivalente à une participation en personne à la réunion.

9.7. Les résolutions circulaires signées par tous les gérants seront considérées comme étant valablement adoptées comme si une réunion du conseil de gérance dûment convoquée avait été tenue. Les signatures des gérants peuvent être apposées sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre ou télécopie.

**Art. 10. Représentation.** La Société sera engagée, en toutes circonstances, vis-à-vis des tiers par la signature conjointe de deux gérants de la Société, ou, le cas échéant, par les signatures individuelles ou conjointes de toutes personnes à qui de tels pouvoirs de signature ont été valablement délégués conformément à l'article 8.2. des Statuts.

**Art. 11. Responsabilités des gérants.** Les gérants ne contractent à raison de leur fonction aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont pris en conformité avec les Statuts et les dispositions applicables de la Loi.

#### IV. Assemblée générale des associés

##### Art. 12. Pouvoirs et droits de vote.

12.1. L'associé unique exerce tous les pouvoirs qui sont attribués par la Loi à l'assemblée générale des associés.

12.2. Chaque associé possède des droits de vote proportionnels au nombre de parts sociales qu'il détient.

12.3. Tout associé pourra se faire représenter aux assemblées générales des associés de la Société en désignant par écrit, soit par lettre, télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique une autre personne ou entité comme son mandataire.

##### Art. 13. Forme - Quorum - Majorité.

13.1. Lorsque le nombre d'associés n'excède pas vingt-cinq associés, les décisions des associés pourront être prises par résolution circulaire dont le texte sera envoyé à chaque associé par écrit, soit en original, soit par télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique. Les associés exprimeront leur vote en signant la résolution circulaire. Les signatures des associés apparaîtront sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre ou télécopie.

13.2. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social.

13.3. Toutefois, les résolutions prises pour la modification des Statuts ou pour la dissolution et la liquidation de la Société seront prises à la majorité des voix des associés détenant au moins les trois quarts du capital social de la Société.

#### V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices

##### Art. 14. Exercice social.

14.1. L'exercice social commence le premier janvier de chaque année et se termine le trente-et-un décembre.

14.2. Chaque année, à la fin de l'exercice social de la Société, le conseil de gérance, doit préparer le bilan et les comptes de profits et pertes de la Société, ainsi qu'un inventaire comprenant l'indication des valeurs des actifs et passifs de la Société, avec une annexe résumant tous les engagements de la Société et les dettes des gérants, commissaire(s) aux comptes (si tel est le cas), et associés envers la Société.

14.3. Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social de la Société.

##### Art. 15. Affectation des bénéfices.

15.1. Un montant de cinq pour cent (5%) sera prélevé sur le bénéfice net annuel de la Société qui sera affecté à la réserve légale jusqu'à ce que cette réserve atteigne dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

15.2. L'assemblée générale des associés a le pouvoir discrétionnaire de disposer de l'excédant. Elle pourra en particulier attribuer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à la réserve ou le reporter.

15.3. Des acomptes sur dividendes peuvent être distribués à tout moment aux conditions suivantes:

(i) un état comptable ou un inventaire ou un rapport est dressé par le conseil de gérance de la Société;

(ii) il ressort de cet état comptable, inventaire ou rapport que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que le montant à distribuer ne peut dépasser les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmenté par les bénéfices reportés et des réserves distribuables mais réduit par les pertes reportées et des sommes à allouer à la réserve légale;

(iii) la décision de payer les acomptes sur dividendes est prise par l'associé unique ou l'assemblée générale des associés de la Société;

(iv) assurance a été obtenue que les droits des créanciers de la Société ne sont pas menacés.

## VI. Dissolution - Liquidation

16.1. La Société peut être dissoute à tout moment, par une résolution des associés adoptée par la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts du capital social. Les associés nomment un ou plusieurs liquidateurs, qui n'ont pas besoin d'être associés, pour réaliser la liquidation et déterminent leur nombre, pouvoirs et rémunération. Sauf décision contraire des associés, les liquidateurs sont investis des pouvoirs les plus étendus pour réaliser les actifs et payer les dettes de la Société.

16.2. Le boni de liquidation après la réalisation des actifs et le paiement des dettes est distribué aux associés proportionnellement aux parts sociales détenues par chacun d'entre eux.

## VI. Disposition générale

17.1. Les convocations et communications, respectivement les renonciations à celles-ci, sont faites, et les résolutions circulaires des gérants ainsi que les résolutions circulaires des associés sont établies par écrit, télégramme, télécopie, e-mail ou tout autre moyen de communication électronique.

17.2. Les procurations sont données par tout moyen mentionné ci-dessus. Les procurations relatives aux réunions du conseil de gérance peuvent également être données par un gérant conformément aux conditions acceptées par le conseil de gérance.

17.3. Les signatures peuvent être sous forme manuscrite ou électronique, à condition de satisfaire aux conditions légales pour être assimilées à des signatures manuscrites. Les signatures des résolutions circulaires des gérants, des résolutions adoptées par le conseil de gérance par téléphone ou visioconférence et des résolutions circulaires des associés, selon le cas, sont apposées sur un original ou sur plusieurs copies du même document, qui ensemble, constituent un seul et unique document.

Pour tous les points non expressément prévus par les Statuts, il est fait référence à la loi et, sous réserve des dispositions légales d'ordre public, à tout accord conclu de temps à autre entre les associés.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Pétange, au jour indiqué en tête du présent document.

Lecture ayant été faite de ce document au mandataire de la personne présente, elle a signé avec nous, notaire, l'original du présent acte.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais constate par le présent acte qu'à la requête des personnes comparantes le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française. A la requête de la même personne et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Signé: Conde, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 1<sup>er</sup> décembre 2015. Relation: EAC/2015/28450. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

*Le Receveur (signé): Santioni A.*

POUR EXPEDITION CONFORME

Référence de publication: 2015200800/439.

(150225989) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2015.

### **Henley 360 504b S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26A, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 199.454.

In the year two thousand and fifteen, on the twenty-fifth day of November.

Before Maître Jacques Kessler, notary residing at Pétange, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned.

There appeared:

Henley 360 504H S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée) having its registered office at 26A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, with a share capital in an amount of EUR 12,500, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register (R.C.S. Luxembourg) under number B 199.433 (the "Sole Shareholder"); hereby represented by Mrs. Sofia Afonso-Da Chao Conde, notary clerk, with professional address at 13, route de Luxembourg, L-4761 Pétange, by virtue of a power of attorney given under private seal.

Such proxy having been signed "ne varietur" by the proxy holder, acting on behalf of the appearing party and the undersigned notary, shall remain attached to this deed to be filed with such deed with the registration authorities.

The appearing party, represented as stated herein above, has requested the undersigned notary to record as follows:

I.- The appearing party is currently the sole shareholder of Henley 360 504b S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée) having its registered office at 26A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, with a share capital in an amount of EUR 12,500, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register (R.C.S. Luxembourg) under number B 199.454, which has been incorporated pursuant to a deed enacted by Maître Marc Lecuit, notary residing in Mersch, Grand Duchy of Luxembourg, on 4 August 2015, published in the "Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations" number 2762, dated 7 October 2015. The articles of association of the Company have not yet been amended.

II.- That the 125 (one hundred twenty-five) shares with a nominal value of EUR 100 (one hundred Euro) each, representing the whole share capital of the Company, are represented so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda of which the Sole Shareholder expressly states having been duly informed beforehand.

III.- The agenda of the meeting is as follows:

*Agenda*

1. Waiving of notice right;
2. Transfer of the registered office of the Company;
3. Amendment and restatement of the articles of association of the Company; and
4. Miscellaneous.

After the foregoing was approved by the Sole Shareholder, the following resolutions have been taken:

*First resolution:*

It is resolved that the Sole Shareholder waives its right to prior notice of the current meeting, acknowledges having been sufficiently informed of the agenda for the meeting, confirms that it considers the meeting validly convened and therefore agrees to deliberate and vote upon all the items on the agenda. It was further resolved that all the relevant documentation has been put at the disposal of the Sole Shareholder within a sufficient period of time in order to allow it to carefully examine each document.

*Second resolution:*

It is resolved to transfer the registered office of the Company from 33, rue du Puits Romain, L-8070 Bertrange to 26A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, with effect as of the date hereof.

*Third resolution:*

As a consequence of the foregoing statements and resolutions, it is resolved to amend and restate the articles of association of the Company so that to read as follows:

**I. Name - Registered office - Object - Duration**

**Art. 1. Name.** The name of the company is Henley 360 504b S.à r.l. (the Company). The Company is a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which will be governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, in particular by the law dated August 10, 1915, on commercial companies, as amended (the Law), as well as by the present articles of association (the Articles).

**Art. 2. Registered office.**

2.1. The registered office of the Company is established in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the municipality by a resolution of the board of managers. The registered office may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the board of managers. Where the board of managers determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events may interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these circumstances. Such temporary measures have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, remains a Luxembourg incorporated company.

**Art. 3. Object.**

3.1. The purpose of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and in any real estate properties, and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally, any securities and financial instruments issued by any public or private entity. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio

of patents or other intellectual property rights of any nature or origin. The Company may invest in real estate whatever the acquisition modalities including but not limited to the acquisition by way of sale or enforcement of security.

3.2. The Company may borrow in any form, except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and any kind of debt and equity securities. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings, to its subsidiaries, affiliated companies and any other companies. The Company may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or some of its assets to guarantee its own obligations and those of any other company, and, generally, for its own benefit and that of any other company or person. For the avoidance of doubt, the Company may not carry out any regulated activities of the financial sector without having obtained the required authorisation.

3.3. The Company may use any techniques and instruments to efficiently manage its investments and to protect itself against credit risks, currency exchange exposure, interest rate risks and other risks.

3.4. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property which, directly or indirectly, favour or relate to its corporate object.

#### **Art. 4. Duration.**

4.1. The Company is formed for an unlimited period of time.

4.2. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several of the shareholders.

### **II. Capital - Shares**

#### **Art. 5. Capital.**

5.1. The Company's corporate capital is set at twelve thousand five hundred Euros (EUR 12,500) represented by one hundred twenty-five (125) shares in registered form with a nominal value of one hundred Euro (EUR 100) each, all subscribed and fully paid-up.

5.2. The share capital of the Company may be increased or reduced in one or several times by a resolution of the single shareholder or, as the case may be, by the general meeting of shareholders, adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

#### **Art. 6. Shares.**

6.1. Each share entitles the holder to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

6.2. Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

6.3. Shares are freely transferable among shareholders or, if there is no more than one shareholder, to third parties.

If the Company has more than one shareholder, the transfer of shares to non-shareholders is subject to the prior approval of the general meeting of shareholders representing at least three quarters of the share capital of the Company.

A share transfer will only be binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the Civil Code.

For all other matters, reference is being made to articles 189 and 190 of the Law.

6.4. A shareholders' register will be kept at the registered office of the Company in accordance with the provisions of the Law and may be examined by each shareholder who so requests.

6.5. The Company may redeem its own shares within the limits set forth by the Law.

### **III. Management - Representation**

#### **Art. 7. Board of managers.**

7.1. The Company is managed by a board of managers of at least two members appointed by a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders which sets the term of their office. The manager(s) need not to be shareholder(s).

7.2. The managers may be dismissed at any time ad nutum (without any reason).

#### **Art. 8. Powers of the board of managers.**

8.1. All powers not expressly reserved by the Law or the present Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the board of managers, which shall have all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's object.

8.2. Special and limited powers may be delegated for determined matters to one or more agents, either shareholders or not, by the board of managers of the Company.

#### **Art. 9. Procedure.**

9.1 The board of managers shall meet as often as the Company's interests so requires or upon call of any manager at the place indicated in the convening notice.

9.2. Written notice of any meeting of the board of managers shall be given to all managers at least 24 (twenty-four) hours in advance of the date set for such meeting, except in case of emergency, in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the convening notice of the meeting of the board of managers.

9.3 No such convening notice is required if all the members of the board of managers of the Company are present or represented at the meeting and if they state to have been duly informed, and to have had full knowledge of the agenda of the meeting. The notice may be waived by the consent in writing, whether in original, by telegram, telex, facsimile or e-mail, of each member of the board of managers of the Company.

9.4. Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing another manager as his proxy, it being understood that one manager can represent several managers at the same meeting of the board of managers.

9.5. The board of managers can validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented. Resolutions of the board of managers are validly taken by the majority of the votes cast. The resolutions of the board of managers will be recorded in minutes signed by all the managers present or represented at the meeting.

9.6. Any manager may participate in any meeting of the board of managers by telephone or video conference call or by any other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear and speak to each other. The participation in a meeting by these means is deemed equivalent to a participation in person at such meeting.

9.7. Circular resolutions signed by all the managers shall be valid and binding in the same manner as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

**Art. 10. Representation.** The Company shall be bound towards third parties in all matters by the joint signature of any two managers of the Company or, as the case may be, by the joint or single signatures of any persons to whom such signatory power has been validly delegated in accordance with article 8.2. of these Articles.

**Art. 11. Liability of the managers.** The managers assume, by reason of their mandate, no personal liability in relation to any commitment validly made by them in the name of the Company, provided such commitment is in compliance with these Articles as well as the applicable provisions of the Law.

#### IV. General meetings of shareholders

##### Art. 12. Powers and voting rights.

12.1. The single shareholder assumes all powers conferred by the Law to the general meeting of shareholders.

12.2. Each shareholder has voting rights commensurate to its shareholding.

12.3. Each shareholder may appoint any person or entity as his attorney pursuant to a written proxy given by letter, telegram, telex, facsimile or e-mail, to represent him at the general meetings of shareholders.

##### Art. 13. Form - Quorum - Majority.

13.1. If there are not more than twenty-five shareholders, the decisions of the shareholders may be taken by circular resolution, the text of which shall be sent to all the shareholders in writing, whether in original or by telegram, telex, facsimile or e-mail. The shareholders shall cast their vote by signing the circular resolution. The signatures of the shareholders may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

13.2. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by shareholders owning more than half of the share capital.

13.3. However, resolutions to alter the Articles or to dissolve and liquidate the Company may only be adopted by the majority of the shareholders owning at least three quarters of the Company's share capital.

#### V. Annual accounts - Allocation of profits

##### Art. 14. Accounting Year.

14.1. The accounting year of the Company shall begin on the first of January of each year and end on the thirty-first December.

14.2. Each year, with reference to the end of the Company's year, the board of managers must prepare the balance sheet and the profit and loss accounts of the Company as well as an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarizing all the Company's commitments and the debts of the managers, the statutory auditor(s) (if any) and shareholders towards the Company.

14.3. Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

##### Art. 15. Allocation of Profits.

15.1. An amount equal to five per cent (5%) of the net annual profits of the Company is allocated to the statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's nominal share capital.

15.2. The general meeting of shareholders has discretionary power to dispose of the surplus. It may in particular allocate such profit to the payment of a dividend or transfer it to the reserve or carry it forward.

15.3. Interim dividends may be distributed, at any time, under the following conditions:

- (i) a statement of accounts or an inventory or report is established by the board of managers of the Company;
- (ii) this statement of accounts, inventory or report shows that sufficient funds are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed realized profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to the statutory reserve;
- (iii) the decision to pay interim dividends is taken by the single shareholder or the general meeting of shareholders of the Company;
- (iv) assurance has been obtained that the rights of the creditors of the Company are not threatened.

## **VI. Dissolution- Liquidation**

16.1. The Company may be dissolved at any time, by a resolution of the shareholders, adopted with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters of the share capital. The shareholders appoint one or several liquidators, who need not be shareholders, to carry out the liquidation and determine their number, powers and remuneration. Unless otherwise decided by the shareholders, the liquidators have the broadest powers to realise the assets and pay the liabilities of the Company.

16.2. The surplus after the realisation of the assets and the payment of the liabilities is distributed to the shareholders in proportion to the shares held by each of them.

## **VI. General provision**

17.1. Notices and communications are made or waived and the circular resolutions of the managers as well as the circular resolutions of the shareholders are evidenced in writing, by telegram, telefax, e-mail or any other means of electronic communication.

17.2. Powers of attorney are granted by any of the means described above. Powers of attorney in connection with meetings of the board of managers may also be granted by a manager in accordance with such conditions as may be accepted by the board of managers.

17.3. Signatures may be in handwritten or electronic form, provided they fulfil all legal requirements to be deemed equivalent to handwritten signatures. Signatures of the circular resolutions of the managers, the resolutions adopted by the board of managers by telephone or video conference and the circular resolutions of the shareholders, as the case may be, are affixed on one original or on several counterparts of the same document, all of which taken together constitute one and the same document.

All matters not expressly governed by the Articles are determined in accordance with the law and, subject to any non waivable provisions of the law, any agreement entered into by the shareholders from time to time.

There being no further business for the meeting to consider, the same is thereupon closed.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Pétange, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the person appearing, such proxyholder signed together with us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing person and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

### **Suit la traduction française du texte qui précède**

L'an deux mille quinze, le vingt-cinquième jour de novembre.

Par devant Maître Jacques Kessler, notaire résidant à Pétange, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

A comparu:

Henley 360 504H S.à r.l., une société à responsabilité limitée, organisée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social sis au 26A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, disposant d'un capital social de 12.500 EUR (douze mille cinq cents Euros) et immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg ("R.C.S. Luxembourg") sous le numéro B 199.433 (l'"Associé Unique"); ici représentée par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, clerc de notaire, demeurant professionnellement au 13, route de Luxembourg, L-4761 Pétange, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Ladite procuration après avoir été signée «ne varietur» par le mandataire agissant au nom de la partie comparante et le notaire instrumentant, demeurera annexée au présent acte pour être enregistrée avec celui-ci auprès des autorités de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée tel que décrit ci-dessus, a requis du notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I.- La partie comparante est actuellement l'associé unique de Henley 360 504b S.à r.l., une société à responsabilité limitée, organisée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social sis au 26A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, disposant d'un capital social de 12.500 EUR (douze mille cinq cents Euros) et immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg ("R.C.S. Luxembourg") sous le numéro B 199.454, constituée

suivant un acte reçu par Maître Marc Lecuit, notaire résidant à Mersch, Grand-Duché de Luxembourg, le 4 août 2015, publié au "Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations" numéro 2762, daté de 7 octobre 2015. Les statuts de la Société n'ont pas encore été modifiés.

II.- Que les 125 (cent vingt-cinq) parts sociales d'une valeur nominale de 100 EUR (cent Euros) chacune, représentant la totalité du capital social de la Société, sont représentées de sorte que l'assemblée peut valablement se prononcer sur tous les points de l'ordre du jour, dont l'Associé Unique reconnaît avoir été dûment préalablement informé.

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

*Ordre du jour*

1. Renonciation au droit de convocation;
2. Transfert du siège social de la Société;
3. Modification et refonte des statuts de la Société; et
4. Divers.

Suite à l'approbation de ce qui précède par l'Associé Unique, les résolutions suivantes ont été adoptées:

*Première résolution:*

Il est décidé que l'Associé Unique renonce à son droit de recevoir la convocation préalable afférente à la présente assemblée, reconnaît avoir été suffisamment informé de l'ordre du jour de l'assemblée, et considère avoir été valablement convoqué et en conséquence accepte de délibérer et voter sur tous les points figurant à l'ordre du jour. Il est en outre décidé que toute la documentation pertinente a été mise à la disposition de l'Associé Unique dans un délai suffisant afin de lui permettre un examen attentif de chaque document.

*Deuxième résolution:*

Il est décidé de transférer le siège social de la Société du 33, rue du Puits Romain, L-8070 Bertrange au 26A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, avec effet à la date des présentes.

*Troisième résolution:*

En conséquence des résolutions et des déclarations précédentes, il est décidé de modifier et de refondre les statuts de la Société pour leur donner la teneur suivante:

**I. Dénomination - Siège social - Objet social - Durée**

**Art. 1<sup>er</sup>. Dénomination.** Le nom de la société est Henley 360 504b S.à r.l. (la Société). La Société est une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois du Grand Duché de Luxembourg, en particulier par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi) et par les présents statuts (les Statuts).

**Art. 2. Siège social.**

2.1. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg-Ville, Grand Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans les limites de la commune par décision du conseil de gérance. Le siège social peut être transféré en tout autre endroit du Grand Duché de Luxembourg par résolution des associés délibérant dans les conditions requises pour la modification des Statuts.

2.2. Il peut être créé par décision du conseil de gérance, des succursales, filiales ou bureaux tant au Grand Duché de Luxembourg qu'à l'étranger. Lorsque le conseil de gérance estime que des événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces événements seraient de nature à compromettre l'activité normale de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Ces mesures provisoires n'auront toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société qui, en dépit du transfert de son siège social, restera une société luxembourgeoise.

**Art. 3. Objet social.**

3.1. L'objet de la Société est la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit et dans tous biens immobiliers, et la gestion de ces participations. La Société peut notamment acquérir par souscription, achat et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette, et plus généralement, toutes valeurs et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle peut participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle peut en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit. La Société peut également investir dans l'immobilier quelles qu'en soient les modalités d'acquisition, notamment mais sans que ce soit limitatif, l'acquisition par la vente ou l'exercice de sûretés.

3.2. La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit, sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de billets à ordre, d'obligations et de titres et instruments de toute autre nature. La Société peut prêter des fonds, y compris notamment, sans limitation, les revenus de tous emprunts, à ses

filiales, sociétés affiliées ainsi qu'à toutes autres sociétés. La Société peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou autrement créer et accorder des sûretés sur toute ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et celles de toute autre société et, de manière générale, en sa faveur et en faveur de toute autre société ou personne. En tout état de cause, la Société ne peut effectuer aucune activité réglementée du secteur financier sans avoir obtenu l'autorisation requise.

3.3. La Société peut employer toutes les techniques et instruments nécessaires à une gestion efficace de ses investissements et à sa protection contre les risques de crédit, les fluctuations monétaires, les fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.4. La Société peut effectuer toutes les opérations commerciales, financières ou industrielles et toutes les transactions concernant des biens immobiliers ou mobiliers qui, directement ou indirectement, favorisent ou se rapportent à son objet social.

#### **Art. 4. Durée.**

4.1. La Société est constituée pour une durée illimitée.

4.2. La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de la suspension des droits civils, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés.

## **II. Capital - Parts sociales**

#### **Art. 5. Capital.**

5.1. Le capital social de la Société est fixé à douze mille cinq cents Euros (12.500 EUR) représenté par cent vingt-cinq (125) parts sociales sous forme nominative d'une valeur nominale de cent Euros (100 EUR) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

5.2. Le capital social de la Société pourra être augmenté ou réduit en une seule ou plusieurs fois par résolution de l'associé unique ou, le cas échéant, de l'assemblée générale des associés délibérant dans les conditions requises pour la modification des Statuts.

#### **Art. 6. Parts sociales.**

6.1. Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

6.2. Envers la Société, les parts sociales de la Société sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

6.3. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés et, en cas d'associé unique, à des tiers.

En cas de pluralité d'associés, la cession de parts sociales à des non-associés est soumise à l'accord préalable de l'assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social de la Société.

La cession de parts sociales n'est opposable à la Société ou aux tiers qu'après qu'elle ait été notifiée à la Société ou acceptée par cette dernière conformément aux dispositions de l'article 1690 du Code Civil.

Pour toutes autres questions, il est fait référence aux dispositions des articles 189 et 190 de la Loi.

6.4. Un registre des associés sera tenu au siège social de la Société conformément aux dispositions de la Loi où il pourra être consulté par chaque associé qui le demande.

6.5. La Société peut procéder au rachat de ses propres parts sociales dans les limites et aux conditions prévues par la Loi.

## **III. Gestion - Représentation**

#### **Art. 7. Conseil de gérance.**

7.1. La Société est gérée par un conseil de gérance composé d'au moins deux membres qui seront nommés par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés, qui fixera la durée de leur mandat. Le(s) gérant(s) ne sont pas nécessairement associé(s).

7.2. Les gérants sont révocables à tout moment ad nutum.

#### **Art. 8. Pouvoirs du conseil de gérance.**

8.1. Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les présents Statuts seront de la compétence du conseil de gérance, qui aura tous pouvoirs pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformes à l'objet social de la Société.

8.2. Des pouvoirs spéciaux et limités pour des tâches spécifiques peuvent être délégués à un ou plusieurs agents, associés ou non, par le conseil de gérance de la Société.

#### **Art. 9. Procédure.**

9.1 Le conseil de gérance se réunira aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige ou sur convocation d'un gérant au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

9.2. Il sera donné à tous les gérants un avis écrit de toute réunion du conseil de gérance au moins 24 (vingt-quatre) heures avant la date prévue pour la réunion, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature de ces circonstances sera mentionnée dans l'avis de convocation de la réunion du conseil de gérance.

9.3 La réunion peut être valablement tenue sans cette convocation préalable si tous les membres du conseil de gérance de la Société sont présents ou représentés lors de la réunion et déclarent avoir été dûment informés de la réunion et de son ordre du jour. Il peut aussi être renoncé à la convocation avec l'accord de chaque membre du conseil de gérance de la Société donné par écrit soit en original, soit par télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique.

9.4. Tout gérant pourra se faire représenter aux réunions du conseil de gérance en désignant par écrit un autre gérant comme son mandataire, étant entendu qu'un gérant peut représenter plusieurs gérants à la même réunion du conseil de gérance.

9.5. Le conseil de gérance ne pourra délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres sont présents ou représentés. Les décisions du conseil de gérance ne sont prises valablement qu'à la majorité des voix exprimées. Les procès-verbaux des réunions du conseil de gérance seront signés par tous les gérants présents ou représentés à la réunion.

9.6. Tout gérant peut participer à la réunion du conseil de gérance par téléphone ou vidéo conférence ou par tout autre moyen de communication similaire, permettant à toutes les personnes participant à la réunion de s'entendre et se parler. La participation à la réunion par ces moyens est réputée équivalente à une participation en personne à la réunion.

9.7. Les résolutions circulaires signées par tous les gérants seront considérées comme étant valablement adoptées comme si une réunion du conseil de gérance dûment convoquée avait été tenue. Les signatures des gérants peuvent être apposées sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre ou télécopie.

**Art. 10. Représentation.** La Société sera engagée, en toutes circonstances, vis-à-vis des tiers par la signature conjointe de deux gérants de la Société, ou, le cas échéant, par les signatures individuelles ou conjointes de toutes personnes à qui de tels pouvoirs de signature ont été valablement délégués conformément à l'article 8.2. des Statuts.

**Art. 11. Responsabilités des gérants.** Les gérants ne contractent à raison de leur fonction aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont pris en conformité avec les Statuts et les dispositions applicables de la Loi.

#### IV. Assemblée générale des associés

##### Art. 12. Pouvoirs et droits de vote.

12.1. L'associé unique exerce tous les pouvoirs qui sont attribués par la Loi à l'assemblée générale des associés.

12.2. Chaque associé possède des droits de vote proportionnels au nombre de parts sociales qu'il détient.

12.3. Tout associé pourra se faire représenter aux assemblées générales des associés de la Société en désignant par écrit, soit par lettre, télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique une autre personne ou entité comme son mandataire.

##### Art. 13. Forme - Quorum - Majorité.

13.1. Lorsque le nombre d'associés n'excède pas vingt-cinq associés, les décisions des associés pourront être prises par résolution circulaire dont le texte sera envoyé à chaque associé par écrit, soit en original, soit par télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique. Les associés exprimeront leur vote en signant la résolution circulaire. Les signatures des associés apparaîtront sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre ou télécopie.

13.2. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social.

13.3. Toutefois, les résolutions prises pour la modification des Statuts ou pour la dissolution et la liquidation de la Société seront prises à la majorité des voix des associés détenant au moins les trois quarts du capital social de la Société.

#### V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices

##### Art. 14. Exercice social.

14.1. L'exercice social commence le premier janvier de chaque année et se termine le trente-et-un décembre.

14.2. Chaque année, à la fin de l'exercice social de la Société, le conseil de gérance, doit préparer le bilan et les comptes de profits et pertes de la Société, ainsi qu'un inventaire comprenant l'indication des valeurs des actifs et passifs de la Société, avec une annexe résumant tous les engagements de la Société et les dettes des gérants, commissaire(s) aux comptes (si tel est le cas), et associés envers la Société.

14.3. Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social de la Société.

##### Art. 15. Affectation des bénéfices.

15.1. Un montant de cinq pour cent (5%) sera prélevé sur le bénéfice net annuel de la Société qui sera affecté à la réserve légale jusqu'à ce que cette réserve atteigne dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

15.2. L'assemblée générale des associés a le pouvoir discrétionnaire de disposer de l'excédant. Elle pourra en particulier attribuer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à la réserve ou le reporter.

15.3. Des acomptes sur dividendes peuvent être distribués à tout moment aux conditions suivantes:

(i) un état comptable ou un inventaire ou un rapport est dressé par le conseil de gérance de la Société;

(ii) il ressort de cet état comptable, inventaire ou rapport que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que le montant à distribuer ne peut dépasser les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmenté par les bénéfices reportés et des réserves distribuables mais réduit par les pertes reportées et des sommes à allouer à la réserve légale;

(iii) la décision de payer les acomptes sur dividendes est prise par l'associé unique ou l'assemblée générale des associés de la Société;

(iv) assurance a été obtenue que les droits des créanciers de la Société ne sont pas menacés.

## VI. Dissolution - Liquidation

16.1. La Société peut être dissoute à tout moment, par une résolution des associés adoptée par la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts du capital social. Les associés nomment un ou plusieurs liquidateurs, qui n'ont pas besoin d'être associés, pour réaliser la liquidation et déterminent leur nombre, pouvoirs et rémunération. Sauf décision contraire des associés, les liquidateurs sont investis des pouvoirs les plus étendus pour réaliser les actifs et payer les dettes de la Société.

16.2. Le boni de liquidation après la réalisation des actifs et le paiement des dettes est distribué aux associés proportionnellement aux parts sociales détenues par chacun d'entre eux.

## VI. Disposition générale

17.1. Les convocations et communications, respectivement les renonciations à celles-ci, sont faites, et les résolutions circulaires des gérants ainsi que les résolutions circulaires des associés sont établies par écrit, télégramme, téléfax, e-mail ou tout autre moyen de communication électronique.

17.2. Les procurations sont données par tout moyen mentionné ci-dessus. Les procurations relatives aux réunions du conseil de gérance peuvent également être données par un gérant conformément aux conditions acceptées par le conseil de gérance.

17.3. Les signatures peuvent être sous forme manuscrite ou électronique, à condition de satisfaire aux conditions légales pour être assimilées à des signatures manuscrites. Les signatures des résolutions circulaires des gérants, des résolutions adoptées par le conseil de gérance par téléphone ou visioconférence et des résolutions circulaires des associés, selon le cas, sont apposées sur un original ou sur plusieurs copies du même document, qui ensemble, constituent un seul et unique document.

Pour tous les points non expressément prévus par les Statuts, il est fait référence à la loi et, sous réserve des dispositions légales d'ordre public, à tout accord conclu de temps à autre entre les associés.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

A la suite de quoi le présent acte notarié a été rédigé à Pétange, au jour indiqué en tête du présent document.

Lecture ayant été faite de ce document au mandataire de la personne présente, elle a signé avec nous, notaire, l'original du présent acte.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais constate par le présent acte qu'à la requête des personnes comparantes le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française. A la requête de la même personne et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Signé: Conde, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 01 décembre 2015. Relation: EAC/2015/28451. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

*Le Receveur (signé): Santioni A.*

POUR EXPEDITION CONFORME

Référence de publication: 2015200801/439.

(150225999) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2015.

**Hermes GPE PEC II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 125.000,00.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 199.602.

In the year two thousand and fifteen, on the twenty-third day of November,

Before the undersigned, Maître Jacques Kessler, notary residing in Petange, Grand Duchy of Luxembourg,

was held

an extraordinary general meeting (the Meeting) of the sole shareholder of Hermes GPE PEC II SARL, a private limited liability company (société à responsabilité limitée) governed by the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg, having its registered office at 2-8, Avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with

the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 199602 (RCS) and having a share capital of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500) (the Company).

The Company was incorporated on August 17, 2015, pursuant to a deed drawn up by Maître Jacques Kessler, pre-named, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations. Since that date, the Company's articles of association (the Articles) have not been amended.

THERE APPEARED:

Hermes GPE PEC II LP, a limited partnership incorporated under the laws of Scotland, having its registered office at 50 Lothian Road, Festival Square, Edinburgh EH3 9WJ, Scotland, registered with Registrar of Limited Partnerships under number registered number SL 15361 (the Sole Shareholder),

here represented by Mrs Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE employee, whose professional address is in Petange, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal.

The said proxy, after having been signed *ne varietur* by the proxy-holder acting on behalf of the appearing party and the undersigned notary, shall remain attached to this deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as set out above, has requested the undersigned notary to record the following:

I. That the Sole Shareholder holds all the shares in the share capital of the Company.

II. That the agenda of the Meeting is worded as follows:

1. Increase of the share capital of the Company by an amount of one hundred twelve thousand five hundred Euro (EUR 112,500) in order to bring the share capital of the Company from its present amount of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500), represented by (i) one thousand two hundred and fifty (1,250) class A shares, (ii) one thousand two hundred and fifty (1,250) class B shares, (iii) one thousand two hundred and fifty (1,250) class C shares, (iv) one thousand two hundred and fifty (1,250) class D shares, (v) one thousand two hundred and fifty (1,250) class E shares, (vi) one thousand two hundred and fifty (1,250) class F shares, (vii) one thousand two hundred and fifty (1,250) class G shares, (viii) one thousand two hundred and fifty (1,250) class H shares, (ix) one thousand two hundred and fifty (1,250) class I shares and (x) one thousand two hundred and fifty (1,250) class J shares, in registered form having a nominal value of one Euro (EUR 1) each, to one hundred twenty-five thousand Euro (EUR 125,000) by way of the issuance of (i) eleven thousand two hundred fifty (11,250) additional class A shares, (ii) eleven thousand two hundred fifty (11,250) additional class B shares, (iii) eleven thousand two hundred fifty (11,250) additional class C shares, (iv) eleven thousand two hundred fifty (11,250) additional class D shares, (v) eleven thousand two hundred fifty (11,250) additional class E shares, (vi) eleven thousand two hundred fifty (11,250) additional class F shares, (vii) eleven thousand two hundred fifty (11,250) additional class G shares, (viii) eleven thousand two hundred fifty (11,250) additional class H shares, (ix) eleven thousand two hundred fifty (11,250) additional class I shares and (x) eleven thousand two hundred fifty (11,250) additional class J shares, in registered form having a nominal value of one Euro (EUR 1) each;

2. Subscription for and full payment of the share capital increase specified under item 1. above by way of a contribution in kind;

3. Subsequent amendment and full restatement of article 5.1 of the articles of association of the Company in order to reflect the above changes;

4. Amendment to the share register of the Company in order to reflect the above changes with power and authority given to any manager of the Company to proceed, in the name and on behalf of the Company, to the registration of the newly issued shares in the share register of the Company; and

5. Miscellaneous.

III. The Sole Shareholder has taken the following resolutions:

*First resolution*

The Sole Shareholder resolves to increase the share capital of the Company by an amount of one hundred twelve thousand five hundred Euro (EUR 112,500) in order to bring the share capital of the Company from its present amount of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500), represented by (i) one thousand two hundred and fifty (1,250) class A shares, (ii) one thousand two hundred and fifty (1,250) class B shares, (iii) one thousand two hundred and fifty (1,250) class C shares, (iv) one thousand two hundred and fifty (1,250) class D shares, (v) one thousand two hundred and fifty (1,250) class E shares, (vi) one thousand two hundred and fifty (1,250) class F shares, (vii) one thousand two hundred and fifty (1,250) class G shares, (viii) one thousand two hundred and fifty (1,250) class H shares, (ix) one thousand two hundred and fifty (1,250) class I shares and (x) one thousand two hundred and fifty (1,250) class J shares, in registered form having a nominal value of one Euro (EUR 1) each, to one hundred twenty-five thousand Euro (EUR 125,000) by way of the issuance of (i) eleven thousand two hundred fifty (11,250) additional class A shares, (ii) eleven thousand two hundred fifty (11,250) additional class B shares, (iii) eleven thousand two hundred fifty (11,250) additional class C shares, (iv) eleven thousand two hundred fifty (11,250) additional class D shares, (v) eleven thousand two hundred fifty (11,250) additional class E shares, (vi) eleven thousand two hundred fifty (11,250) additional class F shares, (vii) eleven thousand two hundred fifty (11,250) additional class G shares, (viii) eleven thousand two hundred fifty (11,250) additional class H shares, (ix) eleven thousand two hundred fifty (11,250) additional class I shares and (x) eleven thousand two hundred fifty (11,250) additional class J shares, in registered form having a nominal value of one Euro (EUR 1) each (the Capital Increase).

### *Subscription and payment*

The Sole Shareholder, represented as stated above, resolves to subscribe to all the shares, being (i) eleven thousand two hundred fifty (11,250) additional class A shares, (ii) eleven thousand two hundred fifty (11,250) additional class B shares, (iii) eleven thousand two hundred fifty (11,250) additional class C shares, (iv) eleven thousand two hundred fifty (11,250) additional class D shares, (v) eleven thousand two hundred fifty (11,250) additional class E shares, (vi) eleven thousand two hundred fifty (11,250) additional class F shares, (vii) eleven thousand two hundred fifty (11,250) additional class G shares, (viii) eleven thousand two hundred fifty (11,250) additional class H shares, (ix) eleven thousand two hundred fifty (11,250) additional class I shares and (x) eleven thousand two hundred fifty (11,250) additional class J shares, in registered form having a nominal value of one Euro (EUR 1) each and fully pays them up by way of a contribution in kind consisting of 10,000 ordinary class BC shares in the capital of TurkCommerce B.V., a private limited liability company (besloten vennootschap met beperkte aansprakelijkheid) governed by the laws of the Netherlands, having its registered office at (1101 HE) Amsterdam, De entree 99, the Netherlands and registered with the Dutch Trade Register under number 62146440 (BV), numbered BC1 up to and including BC10,000, each share having a par value of USD 1, representing approximately 8.64% of the outstanding stock of BV (the Shares), having an aggregate value of at least ten million United States Dollars (USD 10,000,000).

Such contribution in kind, having an aggregate value equivalent to eight million seven hundred ninety-three thousand Euro (EUR 8,793,000) at the applicable exchange rate quoted by the European Central Bank on October 12, 2015 of one United States Dollar (USD 1) equals zero point eighty seven ninety-three Euro (EUR 0.8793), shall be allocated as follows:

(i) one hundred twelve thousand five hundred Euro (EUR 112,500) is allocated to the share capital account of the Company; and

(ii) eight million six hundred eighty thousand five hundred Euro (EUR 8,680,500) is allocated to the share premium account of the Company.

The existence and the valuation of the contribution in kind of the Shares is evidenced by inter alia, (i) a contribution certificate issued on the date hereof by the management of the Sole Shareholder and acknowledged and approved by the management of the Company (the Certificate) and (ii) a balance sheet of the Sole Shareholder dated September 30, 2015 signed for approval by the management of the Sole Shareholder and enclosed in the Certificate (the Balance Sheet).

The Certificate states in essence that:

- “- Hermes LP is the legal and beneficial owner of the Shares;
- The Shares are fully paid-up;
- Hermes LP is solely entitled to the Shares and possesses the power to dispose of the Shares;
- The Shares are not encumbered with any pledge or usufruct, there exists no right to acquire any pledge or usufruct on the Shares and the Shares are not subject to any attachment;
- There exist neither pre-emption rights nor any other rights by virtue of which any person may be entitled to demand that the Shares be transferred to him;
- The Shares are freely transferable;
- On the date hereof, the Shares are worth at least ten million United States Dollars (USD 10,000,000), which is equivalent to eight million seven hundred ninety-three thousand Euro (EUR 8,793,000), at the applicable exchange rate quoted by the European Central Bank on October 12, 2015 of one United States Dollar (USD 1) equals zero point eighty seven ninety-three Euro (EUR 0.8793), this estimation being based on generally accepted accountancy principles;
- there are no major changes in the financial situation of Hermes LP since the balance sheet (the Balance Sheet) dated September 30, 2015;
- All corporate, regulatory and other approvals for the execution, delivery and performance of the Shares to the Company, as the case may be, have been obtained; and
- All formalities to transfer the legal ownership of the Shares to the Company have been or will be accomplished.”

### *Second resolution*

The Shareholders resolve to amend and fully restate article 5.1 of the Articles, so that it shall henceforth read as follows:

#### **Art. 5. Capital.**

5.1. The share capital is set at one hundred twenty-five thousand Euro (EUR 125,000), represented by:

- (a) Twelve thousand five hundred (12,500) class A shares in registered form, having a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each (the Class A Shares);
- (b) Twelve thousand five hundred (12,500) class B shares in registered form, having a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each (the Class B Shares);
- (c) Twelve thousand five hundred (12,500) class C shares in registered form, having a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each (the Class C Shares);
- (d) Twelve thousand five hundred (12,500) class D shares in registered form, having a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each (the Class D Shares);

(e) Twelve thousand five hundred (12,500) class E shares in registered form, having a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each (the Class E Shares);

(f) Twelve thousand five hundred (12,500) class F shares in registered form, having a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each (the Class F Shares);

(g) Twelve thousand five hundred (12,500) class G shares in registered form, having a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each (the Class G Shares);

(h) Twelve thousand five hundred (12,500) class H shares in registered form, having a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each (the Class H Shares);

(i) Twelve thousand five hundred (12,500) class I shares in registered form, having a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each (the Class I Shares); and

(j) Twelve thousand five hundred (12,500) class J shares in registered form, having a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each (the Class J Shares).

The Class A Shares, Class B Shares, Class C Shares, Class D Shares, Class E Shares, Class F Shares, Class G Shares, Class H Shares, Class I Shares and Class J Shares shall together be referred to as the Shares, each being a Share.

The Class B Shares, Class C Shares, Class D Shares, Class E Shares, Class F Shares, Class G Shares, Class H Shares, Class I Shares and Class J Shares shall together be referred to as the B-J Shares, each being a B-J Share.

#### *Third resolution*

The Sole Shareholder resolves to amend the share register of the Company in order to reflect the above changes with power and authority given to any manager of the Company to proceed, in the name and on behalf of the Company, to the registration of the newly issued shares in the share register of the Company.

#### *Declaration*

The undersigned notary, who understands and speaks English, states that at the request of the Sole Shareholder, this deed is drawn up in English, followed by a French version, and that in the case of discrepancies, the English text prevails.

WHEREOF, the present notarial deed was drawn up in Petange, Grand Duchy of Luxembourg, on the date stated above. After reading this deed aloud, the notary signs it with the with the authorized representative of the appearing party.

#### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille quinze, le vingt-troisième jour de novembre,

Par devant le soussigné, Maître Jacques Kessler, notaire de résidence à Pétange, Grand-Duché de Luxembourg,

s'est tenue

une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) de l'associé unique de Hermes GPE PEC II S.A R.L., une société à responsabilité limitée régie selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, dont le siège social est établi au 2-8, Avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 199602 (RCS) et disposant d'un capital social de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500) (la Société).

La Société a été constituée suivant un acte de Maître Jacques Kessler susnommé, le 17 août 2015, et dont la publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations est en cours. Les statuts de la Société (les Statuts) n'ont jamais été modifiés depuis cette date.

#### **A COMPARU:**

Hermes GPE PEC II LP, une société en commandite constituée selon les lois d'Ecosse dont le siège social se situe au 50 Lothian Road, Festival Square, Edimbourg EH3 9WJ, Ecosse, immatriculée auprès du Registre des Sociétés en Commandite («Registrar of Limited Partnerships) sous le numéro d'immatriculation SL 15361 (l'Associé Unique),

ici représenté par Madame Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, employée privée, avec adresse professionnelle à Pétange, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, ladite procuration restera annexée au présent acte pour les formalités de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a prié le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. Que l'Associé Unique détient toutes les parts sociales dans le capital social de la Société.

II. Que l'ordre du jour de l'Assemblée est libellé comme suit:

1. Augmentation du capital social de la Société d'un montant de cent douze mille cinq cents euros (EUR 112.500) afin de le porter de son montant actuel de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500) représenté par (i) mille deux cent cinquante (1.250) parts sociales de classe A, (ii) mille deux cent cinquante (1.250) parts sociales de classe B, (iii) mille deux cent cinquante (1.250) parts sociales de classe C, (iv) mille deux cent cinquante (1.250) parts sociales de classe D, (v) mille deux cent cinquante (1.250) parts sociales de classe E, (vi) mille deux cent cinquante (1.250) parts sociales de classe F, (vii) mille deux cent cinquante (1.250) parts sociales de classe G, (viii) mille deux cent cinquante (1.250) parts sociales de

classe H, (ix) mille deux cent cinquante (1.250) parts sociales de classe I, et (x) mille deux cent cinquante (1.250) parts sociales de classe J, sous forme nominative ayant une valeur nominale de un euro (EUR 1) chacune, à cent vingt-cinq mille euros (EUR 125.000) par voie de l'émission de (i) onze mille deux cent cinquante (11.250) parts sociales de classe A supplémentaires, (ii) onze mille deux cent cinquante (11.250) parts sociales de classe B supplémentaires, (iii) onze mille deux cent cinquante (11.250) parts sociales de classe C supplémentaires, (iv) onze mille deux cent cinquante (11.250) parts sociales de classe D supplémentaires, (v) onze mille deux cent cinquante (11.250) parts sociales de classe E supplémentaires, (vi) onze mille deux cent cinquante (11.250) parts sociales de classe F supplémentaires, (vii) onze mille deux cent cinquante (11.250) parts sociales de classe G supplémentaires, (viii) onze mille deux cent cinquante (11.250) parts sociales de classe H supplémentaires, (ix) onze mille deux cent cinquante (11.250) parts sociales de classe I supplémentaires, et (x) onze mille deux cent cinquante (11.250) parts sociales de classe J supplémentaires, sous forme nominative ayant une valeur nominale de un euro (EUR 1) chacune;

2. Souscription à et libération intégrale de l'augmentation de capital social précisée au point 1. ci-dessus par un apport en nature;

3. Modification subséquente et refonte complète de l'article 5.1 des statuts de la Société afin de refléter les changements ci-dessus;

4. Modification du registre des associés de la Société afin de refléter les changements ci-dessus avec pouvoir et autorité donnés à tout gérant de la Société à l'effet de procéder au nom et pour le compte de la Société à l'inscription des parts sociales nouvellement émises au sein du registre des associés de la Société; et

5. Divers.

III. Que l'Associé Unique a pris les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

L'Associé Unique décide d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de cent douze mille cinq cents euros (EUR 112.500) afin de le porter de son montant actuel de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500) représenté par (i) mille deux cent cinquante (1.250) parts sociales de classe A, (ii) mille deux cent cinquante (1.250) parts sociales de classe B, (iii) mille deux cent cinquante (1.250) parts sociales de classe C, (iv) mille deux cent cinquante (1.250) parts sociales de classe D, (v) mille deux cent cinquante (1.250) parts sociales de classe E, (vi) mille deux cent cinquante (1.250) parts sociales de classe F, (vii) mille deux cent cinquante (1.250) parts sociales de classe G, (viii) mille deux cent cinquante (1.250) parts sociales de classe H, (ix) mille deux cent cinquante (1.250) parts sociales de classe I, et (x) mille deux cent cinquante (1.250) parts sociales de classe J, sous forme nominative ayant une valeur nominale de un euro (EUR 1) chacune, à cent vingt-cinq mille euros (EUR 125.000) par voie de l'émission de (i) onze mille deux cent cinquante (11.250) parts sociales de classe A supplémentaires, (ii) onze mille deux cent cinquante (11.250) parts sociales de classe B supplémentaires, (iii) onze mille deux cent cinquante (11.250) parts sociales de classe C supplémentaires, (iv) onze mille deux cent cinquante (11.250) parts sociales de classe D supplémentaires, (v) onze mille deux cent cinquante (11.250) parts sociales de classe E supplémentaires, (vi) onze mille deux cent cinquante (11.250) parts sociales de classe F supplémentaires, (vii) onze mille deux cent cinquante (11.250) parts sociales de classe G supplémentaires, (viii) onze mille deux cent cinquante (11.250) parts sociales de classe H supplémentaires, (ix) onze mille deux cent cinquante (11.250) parts sociales de classe I supplémentaires, et (x) onze mille deux cent cinquante (11.250) parts sociales de classe J supplémentaires, sous forme nominative ayant une valeur nominale de un euro (EUR 1) chacune (l'Augmentation de Capital).

#### *Souscription et libération*

L'Associé Unique représenté comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire à toutes les parts sociales, à savoir, (i) onze mille deux cent cinquante (11.250) parts sociales de classe A supplémentaires, (ii) onze mille deux cent cinquante (11.250) parts sociales de classe B supplémentaires, (iii) onze mille deux cent cinquante (11.250) parts sociales de classe C supplémentaires, (iv) onze mille deux cent cinquante (11.250) parts sociales de classe D supplémentaires, (v) onze mille deux cent cinquante (11.250) parts sociales de classe E supplémentaires, (vi) onze mille deux cent cinquante (11.250) parts sociales de classe F supplémentaires, (vii) onze mille deux cent cinquante (11.250) parts sociales de classe G supplémentaires, (viii) onze mille deux cent cinquante (11.250) parts sociales de classe H supplémentaires, (ix) onze mille deux cent cinquante (11.250) parts sociales de classe I supplémentaires, et (x) onze mille deux cent cinquante (11.250) parts sociales de classe J supplémentaires, sous forme nominative ayant une valeur nominale de un euro (EUR 1) chacune et de les libérer dans leur intégralité par un apport en nature constitué de dix mille (10.000) parts sociales ordinaires de classe BC qu'il déteint dans le capital de Turkcommerce B.V., une société à responsabilité limitée (besloten vennootschap met beperkte aansprakelijkheid) régie par les lois néerlandaises, dont le siège social se situe au (1101 HE) Amsterdam, De entree 99, les Pays-Bas et immatriculée auprès du registre de commerce néerlandais sous le numéro 62146440 (BV), numérotées de BC1 à BC10.000 comprises, chaque part sociale ayant une valeur nominale de USD 1, et représentant approximativement 8,64% des parts sociales en circulation de BV (les Parts Sociales), ayant une valeur totale au moins égal à dix millions de dollars américains (USD 10.000.000).

Ledit apport en nature, ayant une valeur totale équivalente à huit millions sept cent quatre-vingt-treize mille euros (EUR 8.793.000), selon le taux de change applicable publié par la Banque Centrale Européenne le 12 octobre 2015 selon lequel un dollar américain est égal à zéro virgule quatre-vingt-sept quatre-vingt-treize euro (EUR 0,8793) sera affecté de la manière suivante:

- (i) cent douze mille cinq cents euros (EUR 112.500) sont affectés au compte de capital social de la Société; et
- (ii) huit millions six cent quatre-vingt mille cinq cents euros (EUR 8.680.500) sont affectés au compte de prime d'émission de la Société.

L'existence et la valeur de l'apport en nature des Parts Sociales ont été certifiées par, inter alia, (i) un certificat d'apport émis à la date des présentes par la gérance de l'Associé Unique et reconnu et approuvé par la gérance de la Société (le Certificat) et (ii) un bilan de l'Associé Unique en date du 30 septembre 2015 signé pour accord par la gérance de l'Associé Unique et joint au Certificat (le Bilan).

Le Certificat atteste essentiellement que:

- «- Hermes LP est le propriétaire légitime et effectif des Parts Sociales;
- Les Parts Sociales sont entièrement libérées;
- Hermes LP est le seul titulaire de droits sur les Parts Sociales et possède le droit de disposer des Parts Sociales;
- Les Parts Sociales ne sont soumises à aucun gage ou usufruit, il n'existe aucun droit d'acquérir un gage ou usufruit au titre des Parts Sociales et les Parts Sociales ne sont soumises à aucun privilège;
- Il n'existe aucun droit de préemption, ni aucun autre droit au titre duquel toute personne serait autorisée à demander que les Parts Sociales lui soient cédées;
- Les Parts Sociales sont librement cessibles;
- A la date des présentes, les Parts Sociales valent au moins, dix millions de dollars américains (USD 10.000.000), qui est l'équivalent de huit millions sept cent quatre-vingt-treize mille euros (EUR 8.793.000), selon le taux de change applicable publié par la Banque Centrale Européenne le 12 octobre 2015, selon lequel un dollar américain est égal à zéro virgule quatre-vingt-sept quatre-vingt-treize euro (EUR 0,8793), cette estimation étant basée sur des principes comptables généralement admis;
- Aucun changement majeur dans la situation financière de Hermes LP n'est intervenu depuis le bilan (le Bilan) en date du 30 septembre 2015;
- Toutes les approbations sociales, réglementaires ou autres pour la signature, la remise et l'accomplissement [de l'apport] des Parts Sociales à la Société, le cas échéant, ont été obtenues; et
- Toutes les formalités à l'effet de céder la propriété des Parts Sociales à la Société ont été ou seront accomplies.»

#### *Deuxième résolution*

L'Associé Unique décide de modifier et de complètement reformuler l'article 5.1 des Statuts, qui aura désormais la teneur suivante:

#### **« Art. 5. Capital.**

5.1. Le capital social est fixé à cent vingt-cinq mille euros (EUR 125.000,-), représenté par:

- (a) douze mille cinq cents (12.500) parts sociales de classe A sous forme nominative, ayant une valeur nominale de un euro (EUR 1,-) chacune (les Parts Sociales de Classe A);
- (b) douze mille cinq cents (12.500) parts sociales de classe B sous forme nominative, ayant une valeur nominale de un euro (EUR 1,-) chacune (les Parts Sociales de Classe B);
- (c) douze mille cinq cents (12.500) parts sociales de classe C sous forme nominative, ayant une valeur nominale de un euro (EUR 1,-) chacune (les Parts Sociales de Classe C);
- (d) douze mille cinq cents (12.500) parts sociales de classe D sous forme nominative, ayant une valeur nominale de un euro (EUR 1,-) chacune (les Parts Sociales de Classe D);
- (e) douze mille cinq cents (12.500) parts sociales de classe E sous forme nominative, ayant une valeur nominale de un euro (EUR 1,-) chacune (les Parts Sociales de Classe E);
- (f) douze mille cinq cents (12.500) parts sociales de classe F sous forme nominative, ayant une valeur nominale de un euro (EUR 1,-) chacune (les Parts Sociales de Classe F);
- (g) douze mille cinq cents (12.500) parts sociales de classe G sous forme nominative, ayant une valeur nominale de un euro (EUR 1,-) chacune (les Parts Sociales de Classe G);
- (h) douze mille cinq cents (12.500) parts sociales de classe H sous forme nominative, ayant une valeur nominale de un euro (EUR 1,-) chacune (les Parts Sociales de Classe H);
- (i) douze mille cinq cents (12.500) parts sociales de classe I sous forme nominative, ayant une valeur nominale de un euro (EUR 1,-) chacune (les Parts Sociales de Classe I); et
- (j) douze mille cinq cents (12.500) parts sociales de classe J sous forme nominative, ayant une valeur nominale de un euro (EUR 1,-) chacune (les Parts Sociales de Classe J).

Les Parts Sociales de Classe A, les Parts Sociales de Classe B, les Parts Sociales de Classe C, les Parts Sociales de Classe D, les Parts Sociales de Classe E, les Parts Sociales de Classe F, les Parts Sociales de Classe G, les Parts Sociales de Classe H, les Parts Sociales de Classe I et les Parts Sociales de Classe J sont collectivement désignées les Parts Sociales, chacune une Part Sociale.

Les Parts Sociales de Classe B, les Parts Sociales de Classe C, les Parts Sociales de Classe D, les Parts Sociales de Classe E, les Parts Sociales de Classe F, les Parts Sociales de Classe G, les Parts Sociales de Classe H, les Parts Sociales de Classe I et les Parts Sociales de Classe J sont collectivement désignées les Parts Sociales B-J, chacune une Part Sociale B-J.»

*Troisième résolution*

L'Associé Unique décide de modifier le registre des associés de la Société afin de refléter les changements ci-dessus avec pouvoir et autorité donnés à tout gérant de la Société à l'effet de procéder au nom et pour le compte de la Société, à l'inscription des parts sociales nouvellement émises au sein du registre des associés de la Société.

*Déclaration*

Le notaire soussigné qui comprend et parle anglais, déclare qu'à la demande de l'Associé Unique, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fait foi.

DONT ACTE, fait et passé à Pétange, Grand-Duché de Luxembourg, à la date qu'en tête des présentes.

Après avoir lu le présent acte, le notaire le signe avec le mandataire de la partie comparante.

Signé: Conde, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 26 novembre 2015. Relation: EAC/2015/28025. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

*Le Receveur (signé): Santioni A.*

POUR EXPEDITION CONFORME

Référence de publication: 2015200805/314.

(150225949) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2015.

**Ganty Finance S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1940 Luxembourg, 370, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 187.994.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue extraordinairement en date du 09 décembre 2015 à 15.45 heures au siège social de la société*

*Résolutions*

*Première résolution*

La révocation de l'administrateur Monsieur Pierre Goffinet, demeurant professionnellement au 370, route de Longwy, L-1940 Luxembourg, est acceptée avec effet immédiat

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

*Deuxième résolution*

Madame Isabelle Cardoso, demeurant professionnellement au 370, route de Longwy, L-1940 Luxembourg est nommé administrateur avec pouvoir de signature conjointes en cas de pluralité d'administrateurs jusqu'à l'assemblée générale qui aura lieu en 2019.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Pour extrait conforme

Référence de publication: 2015201650/20.

(150226339) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 décembre 2015.

**Funding Affordable Homes Holding Company 1 S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 198.654.

In the year two thousand and fifteen, on the seventeenth day of November.

Before Maître Jacques Kessler, notary residing in Pétange, Grand-Duchy of Luxembourg.

There appeared:

- Mrs. Sofia Afonso Da-Chao Conde, private employee, with professional address at 13, route de Luxembourg, L-4761 Pétange, Grand-Duchy of Luxembourg, acting in her capacity as a proxyholder of the board of directors of Funding Affordable Homes Holding Company 1 S.A., a Luxembourg société anonyme governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg, and registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under number B 198654 (the Company),

Such power of attorney having been signed *ne varietur* by the proxy holder acting on behalf of the Company and the undersigned notary, shall remain attached to this deed to be filed with such deed with the registration authorities.

The appearing party, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to record as follows:

I.- The subscribed share capital of the Company amounts to twenty-five thousand British Pounds (GBP 25,000) represented by two million five hundred thousand (2,500,000) Class A Shares with a nominal value of one Penny (GBP 0.01) each.

II.- Pursuant to article 5.3 of the articles of association of the Company, the authorized capital of the Company excluding the issued share capital has been fixed at one thousand fifty British Pounds (GBP 1,050) represented by up to eighty-four thousand (84,000) Class A Shares and up to twenty-one thousand (21,000) Class B Shares divided into (i) up to one thousand (1,000) FY 2015 Class B Shares, (ii) up to one thousand (1,000) FY 2016 Class B Shares, (iii) up to one thousand (1,000) FY 2017 Class B Shares, (iv) up to one thousand (1,000) FY 2018 Class B Shares, (v) up to one thousand (1,000) FY 2019 Class B Shares, (vi) up to one thousand (1,000) FY 2020 Class B Shares, (vii) up to one thousand (1,000) FY 2021 Class B Shares, (viii) up to one thousand (1,000) FY 2022 Class B Shares, (ix) up to one thousand (1,000) FY 2023 Class B Shares, (x) up to one thousand (1,000) FY 2024 Class B Shares, (xi) up to one thousand (1,000) FY 2025 Class B Shares, (xii) up to one thousand (1,000) FY 2026 Class B Shares, (xiii) up to one thousand (1,000) FY 2027 Class B Shares, (xiv) up to one thousand (1,000) FY 2028 Class B Shares, (xv) up to one thousand (1,000) FY 2029 Class B Shares, (xvi) up to one thousand (1,000) FY 2030 Class B Shares, (xvii) up to one thousand (1,000) FY 2031 Class B Shares, (xviii) up to one thousand (1,000) FY 2032 Class B Shares, (xix) up to one thousand (1,000) FY 2033 Class B Shares, (xx) up to one thousand (1,000) FY 2034 Class B Shares and (xxi) up to one thousand (1,000) FY 2035 Class B Shares, each with a nominal value of one Penny (GBP 0.01) and the board of directors of the Company has been authorized for a period of 5 years having started on the day of the publication of the incorporation deed of the Company in the *Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations*, to increase in one or several times the share capital within the limits of the authorized capital.

III.- The board of directors of the Company, further to the resolutions taken on 11 November 2015 and in accordance with the authorities conferred to it by the terms of article 5.4 of the articles of association of the Company, has realized a global increase of the share capital of the Company in the amount of one hundred ninety-one point ten British Pounds (GBP 191.10) so as to raise the share capital of the Company from its current amount of twenty-five thousand British Pounds (GBP 25,000) to twenty-five thousand one hundred ninety-one point ten British Pounds (GBP 25,191.10) through the issuance of nineteen thousand one hundred ten Class B Shares divided into (i) nine hundred ten (910) FY 2015 Class B Shares, (ii) nine hundred ten (910) FY 2016 Class B Shares, (iii) nine hundred ten (910) FY 2017 Class B Shares, (iv) nine hundred ten (910) FY 2018 Class B Shares, (v) nine hundred ten (910) FY 2019 Class B Shares, (vi) nine hundred ten (910) FY 2020 Class B Shares, (vii) nine hundred ten (910) FY 2021 Class B Shares, (viii) nine hundred ten (910) FY 2022 Class B Shares, (ix) nine hundred ten (910) FY 2023 Class B Shares, (x) nine hundred ten (910) FY 2024 Class B Shares, (xi) nine hundred ten (910) FY 2025 Class B Shares, (xii) nine hundred ten (910) FY 2026 Class B Shares, (xiii) nine hundred ten (910) FY 2027 Class B Shares, (xiv) nine hundred ten (910) FY 2028 Class B Shares, (xv) nine hundred ten (910) FY 2029 Class B Shares, (xvi) nine hundred ten (910) FY 2030 Class B Shares, (xvii) nine hundred ten (910) FY 2031 Class B Shares, (xviii) nine hundred ten (910) FY 2032 Class B Shares, (xix) nine hundred ten (910) FY 2033 Class B Shares, (xx) nine hundred ten (910) FY 2034 Class B Shares and (xxi) nine hundred ten (910) FY 2035 Class B Shares with a nominal value of one Penny (GBP 0.01) each.

IV.- The nineteen thousand one hundred ten (19,110) new Class B Shares have been entirely subscribed and fully paid up in cash, as was certified by presentation of the supporting documents for payment.

V.- Following the realization of this authorized increase of the share capital, articles 5.1 and 5.3 of the articles of association of the Company have therefore been modified and reads as follows:

“ **5.1.** The Company's subscribed corporate share capital is set at twenty-five thousand one hundred ninety-one point ten British Pounds (GBP 25,191.10), represented by two million five hundred thousand shares (2,500,000) Class A Shares and nineteen thousand one hundred ten (19,110) divided into (i) nine hundred ten (910) FY 2015 Class B Shares, (ii) nine hundred ten (910) FY 2016 Class B Shares, (iii) nine hundred ten (910) FY 2017 Class B Shares, (iv) nine hundred ten (910) FY 2018 Class B Shares, (v) nine hundred ten (910) FY 2019 Class B Shares, (vi) nine hundred ten (910) FY 2020 Class B Shares, (vii) nine hundred ten (910) FY 2021 Class B Shares, (viii) nine hundred ten (910) FY 2022 Class B Shares, (ix) nine hundred ten (910) FY 2023 Class B Shares, (x) nine hundred ten (910) FY 2024 Class B Shares, (xi) nine hundred ten (910) FY 2025 Class B Shares, (xii) nine hundred ten (910) FY 2026 Class B Shares, (xiii) nine hundred ten (910) FY 2027 Class B Shares, (xiv) nine hundred ten (910) FY 2028 Class B Shares, (xv) nine hundred ten (910) FY 2029 Class B Shares, (xvi) nine hundred ten (910) FY 2030 Class B Shares, (xvii) nine hundred ten (910) FY 2031 Class B Shares, (xviii) nine hundred ten (910) FY 2032 Class B Shares, (xix) nine hundred ten (910) FY 2033 Class B Shares, (xx) nine hundred ten (910) FY 2034 Class B Shares and (xxi) nine hundred ten (910) FY 2035 Class B Shares each with a nominal value of one Penny (GBP 0.01), all fully subscribed and entirely paid-up.”

“ **5.3.** An authorized share capital of the Company is set at eight hundred fifty-eight point ninety British Pounds (GBP 858.90), represented by:

- Up to eighty-four thousand (84,000) Class A Shares, each with a nominal value of one Penny (GBP 0.01);

- Up to one thousand eight hundred ten (1,810) Class B Shares, each with a nominal value of one Penny (GBP 0.01), divided into:

- \* ninety (90) FY 2015 Class B Shares;
- \* ninety (90) FY 2016 Class B Shares;
- \* ninety (90) FY 2017 Class B Shares;
- \* ninety (90) FY 2018 Class B Shares;
- \* ninety (90) FY 2019 Class B Shares;
- \* ninety (90) FY 2020 Class B Shares;
- \* ninety (90) FY 2021 Class B Shares;
- \* ninety (90) FY 2022 Class B Shares;
- \* ninety (90) FY 2023 Class B Shares;
- \* ninety (90) FY 2024 Class B Shares;
- \* ninety (90) FY 2025 Class B Shares;
- \* ninety (90) FY 2026 Class B Shares;
- \* ninety (90) FY 2027 Class B Shares;
- \* ninety (90) FY 2028 Class B Shares;
- \* ninety (90) FY 2029 Class B Shares;
- \* ninety (90) FY 2030 Class B Shares;
- \* ninety (90) FY 2031 Class B Shares;
- \* ninety (90) FY 2032 Class B Shares;
- \* ninety (90) FY 2033 Class B Shares;
- \* ninety (90) FY 2034 Class B Shares; and
- \* ninety (90) FY 2035 Class B Shares.

provided that the number of Class B Shares in issuance shall at all times be lower than the number of Class A Shares in issuance.”

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing person and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Pétange, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing person, the said person signed together with Us, the notary, the present original deed.

#### **Traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille quinze, le dix-septième jour de novembre.

Par-devant Maître Jacques Kessler, notaire de résidence à Pétange, Grand-Duché de Luxembourg,

A comparu:

- Madame Sofia Afonso Da-Chao Conde, employée privée, demeurant professionnellement au 13, route de Luxembourg, L-4761 Pétange, Grand-Duché de Luxembourg, agissant en sa qualité de représentant spécial du conseil d'administration de Funding Affordable Homes Holding Company 1 S.A., une société anonyme luxembourgeoise régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social sis au 412F route d'Esch, L-2086 Luxembourg et immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 198654 (la Société),

Ledit pouvoir, signé ne varietur par le mandataire agissant pour le compte de la partie comparante et le notaire instrumentant, demeurera annexé au présent acte pour être soumis avec lui aux formalités de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée telle que mentionné ci-dessus, a requis du notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. - Le capital social souscrit est fixé à vingt-cinq mille Livre Sterling (25.000 GBP), représenté par deux millions cinq cent mille (2.500.000) actions de catégorie A d'une valeur nominale d'un Centime de Livre Sterling (0,01 GBP) chacune.

II.- Conformément à l'article 5.3 des statuts de la Société, le capital autorisé de la Société excluant le capital social émis a été fixé mille cinquante Livre Sterling (1.050 GBP), représenté par jusqu'à quatre-vingt-quatre mille (84.000) Actions de Catégorie A et jusqu'à vingt-et-un mille (21.000) Actions de Catégorie B, chacune d'une valeur nominale d'un Centime de Livre Sterling (0,01 GBP), divisé en (i) jusqu'à mille (1.000) Actions de Catégorie B FY 2015, (ii) jusqu'à mille (1.000) Actions de Catégorie B FY 2016, (iii) jusqu'à mille (1.000) Actions de Catégorie B FY 2017, (iv) jusqu'à mille (1.000) Actions de Catégorie B FY 2018, (v) jusqu'à mille (1.000) Actions de Catégorie B FY 2019, (vi) jusqu'à mille (1.000) Actions de Catégorie B FY 2020, (vii) jusqu'à mille (1.000) Actions de Catégorie B FY 2021, (viii) jusqu'à mille (1.000) Actions de Catégorie B FY 2022, (ix) jusqu'à mille (1.000) Actions de Catégorie B FY 2023, (x) jusqu'à mille (1.000) Actions de Catégorie B FY 2024, (xi) jusqu'à mille (1.000) Actions de Catégorie B FY 2025, (xii) jusqu'à mille (1.000) Actions de Catégorie B FY 2026, (xiii) jusqu'à mille (1.000) Actions de Catégorie B FY 2027, (xiv) jusqu'à mille (1.000)

Actions de Catégorie B FY 2028, (xv) jusqu'à mille (1.000) Actions de Catégorie B FY 2029, (xvi) jusqu'à mille (1.000) Actions de Catégorie B FY 2030, (xvii) jusqu'à mille (1.000) Actions de Catégorie B FY 2031, (xviii) jusqu'à mille (1.000) Actions de Catégorie B FY 2032, (xix) jusqu'à mille (1.000) Actions de Catégorie B FY 2033, (xx) jusqu'à mille (1.000) Actions de Catégorie B FY 2034, et (xxi) jusqu'à mille (1.000) Actions de Catégorie B FY 2035, et le conseil d'administration de la Société a été autorisé pendant une période de 5 ans ayant début à la date de publication de l'acte constitutif de la Société au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, à augmenter en une ou plusieurs fois le capital social de la Société dans les limites du capital autorisé.

III.- Le conseil d'administration de la Société, suite aux résolutions prises le 11 novembre 2015 et conformément à la compétence qui lui a été conférée selon les termes de l'article 5.4 des statuts de la Société, a réalisé une augmentation de capital social globale d'un montant de cent quatre-vingt-onze virgule dix Livres Sterling (191,10 GBP) afin d'augmenter le capital social de son montant actuel de vingt-cinq mille Livres Sterling (25.000 GBP) à vingt-cinq mille cent quatre-vingt-onze virgule dix Livres Sterling (25.191,10 GBP) par l'émission de dix-neuf mille cent dix Actions de Catégorie B divisées en (i) neuf cent dix (910) Actions de Catégorie B FY 2015, (ii) neuf cent dix (910) Actions de Catégorie B FY 2016, (iii) neuf cent dix (910) Actions de Catégorie B FY 2017, (iv) neuf cent dix (910) Actions de Catégorie B FY 2018, (v) neuf cent dix (910) Actions de Catégorie B FY 2019, (vi) neuf cent dix (910) Actions de Catégorie B FY 2020, (vii) neuf cent dix (910) Actions de Catégorie B FY 2021, (viii) neuf cent dix (910) Actions de Catégorie B FY 2022, (ix) neuf cent dix (910) Actions de Catégorie B FY 2023, (x) neuf cent dix (910) Actions de Catégorie B FY 2024, (xi) neuf cent dix (910) Actions de Catégorie B FY 2025, (xii) neuf cent dix (910) Actions de Catégorie B FY 2026, (xiii) neuf cent dix (910) Actions de Catégorie B FY 2027, (xiv) neuf cent dix (910) Actions de Catégorie B FY 2028, (xv) neuf cent dix (910) Actions de Catégorie B FY 2029, (xvi) neuf cent dix (910) Actions de Catégorie B FY 2030, (xvii) neuf cent dix (910) Actions de Catégorie B FY 2031, (xviii) neuf cent dix (910) Actions de Catégorie B FY 2032, (xix) neuf cent dix (910) Actions de Catégorie B FY 2033, (xx) neuf cent dix (910) Actions de Catégorie B FY 2034, et (xxi) neuf cent dix (910) Actions de Catégorie B FY 2035 ayant une valeur nominale d'un Centime de Livre Sterling (0,01 GBP).

IV.- Les dix-neuf mille cent dix (19.110) nouvelles Actions de Catégorie B ont été entièrement souscrites et entièrement libérées en numéraire, tel que cela a été certifié par la présentation des documents justificatifs du paiement.

V.- En conséquence de la réalisation de cette augmentation autorisée de capital social, les articles 5.1 et 5.3 des statuts de la Société ont été modifiés et ont la teneur suivante:

« **5.1.** Le capital social souscrit de la Société est fixé à vingt-cinq mille cent quatre-vingt-onze virgule dix Livres Sterling (25.191,10 GBP) représenté par deux millions cinq cent mille (2.500.000) Actions de Catégorie A et dix-neuf mille cent dix (19.110) Actions de Catégorie B divisées en (i) neuf cent dix (910) Actions de Catégorie B FY 2015, (ii) neuf cent dix (910) Actions de Catégorie B FY 2016, (iii) neuf cent dix (910) Actions de Catégorie B FY 2017, (iv) neuf cent dix (910) Actions de Catégorie B FY 2018, (v) neuf cent dix (910) Actions de Catégorie B FY 2019, (vi) neuf cent dix (910) Actions de Catégorie B FY 2020, (vii) neuf cent dix (910) Actions de Catégorie B FY 2021, (viii) neuf cent dix (910) Actions de Catégorie B FY 2022, (ix) neuf cent dix (910) Actions de Catégorie B FY 2023, (x) neuf cent dix (910) Actions de Catégorie B FY 2024, (xi) neuf cent dix (910) Actions de Catégorie B FY 2025, (xii) neuf cent dix (910) Actions de Catégorie B FY 2026, (xiii) neuf cent dix (910) Actions de Catégorie B FY 2027, (xiv) neuf cent dix (910) Actions de Catégorie B FY 2028, (xv) neuf cent dix (910) Actions de Catégorie B FY 2029, (xvi) neuf cent dix (910) Actions de Catégorie B FY 2030, (xvii) neuf cent dix (910) Actions de Catégorie B FY 2031, (xviii) neuf cent dix (910) Actions de Catégorie B FY 2032, (xix) neuf cent dix (910) Actions de Catégorie B FY 2033, (xx) neuf cent dix (910) Actions de Catégorie B FY 2034, et (xxi) neuf cent dix (910) Actions de Catégorie B FY 2035, d'une valeur nominale d'un Centime de Livre Sterling (0,01 GBP) chacune, entièrement souscrites et libérées.»

« **5.3.** Un capital social autorisé de la Société est fixé à huit cent cinquante-huit virgule quatre-vingt-dix Livre Sterling (858,90 GBP), représenté par:

- Jusqu'à quatre-vingt-quatre mille (84.000) Actions de Catégorie A, chacune d'une valeur nominale d'un Centime de Livre Sterling (0,01 GBP);

- Jusqu'à mille huit cent dix (1.810) Actions de Catégorie B, chacune d'une valeur nominale d'un Centime de Livre Sterling (0,01 GBP), divisé en:

- \* quatre-vingt-dix (90) Actions de Catégorie B FY 2015;
- \* quatre-vingt-dix (90) Actions de Catégorie B FY 2016;
- \* quatre-vingt-dix (90) Actions de Catégorie B FY 2017;
- \* quatre-vingt-dix (90) Actions de Catégorie B FY 2018;
- \* quatre-vingt-dix (90) Actions de Catégorie B FY 2019;
- \* quatre-vingt-dix (90) Actions de Catégorie B FY 2020;
- \* quatre-vingt-dix (90) Actions de Catégorie B FY 2021;
- \* quatre-vingt-dix (90) Actions de Catégorie B FY 2022;
- \* quatre-vingt-dix (90) Actions de Catégorie B FY 2023;
- \* quatre-vingt-dix (90) Actions de Catégorie B FY 2024;
- \* quatre-vingt-dix (90) Actions de Catégorie B FY 2025;

- \* quatre-vingt-dix (90) Actions de Catégorie B FY 2026;
- \* quatre-vingt-dix (90) Actions de Catégorie B FY 2027;
- \* quatre-vingt-dix (90) Actions de Catégorie B FY 2028;
- \* quatre-vingt-dix (90) Actions de Catégorie B FY 2029;
- \* quatre-vingt-dix (90) Actions de Catégorie B FY 2030;
- \* quatre-vingt-dix (90) Actions de Catégorie B FY 2031;
- \* quatre-vingt-dix (90) Actions de Catégorie B FY 2032;
- \* quatre-vingt-dix (90) Actions de Catégorie B FY 2033;
- \* quatre-vingt-dix (90) Actions de Catégorie B FY 2034; et
- \* quatre-vingt-dix (90) Actions de Catégorie B FY 2035,

à condition que le nombre total d'Actions de Catégorie B émises ne dépassent jamais le nombre d'Actions de Catégorie A émises.»

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais constate par le présent acte qu'à la requête de la personne comparante mentionnée ci-dessus, le présent acte de constitution est rédigés en anglais, suivi d'une version française. A la requête des mêmes personnes et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont Acte, fait et passé à Pétange, date qu'en tête des présentes.

Lecture ayant été faite de ce document à la partie comparante, elle a signé avec nous, notaire, l'original du présent acte.

Signé: Conde, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 20 novembre 2015. Relation: EAC/2015/27097. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

*Le Receveur (signé): Santioni A.*

POUR EXPEDITION CONFORME

Référence de publication: 2015200740/208.

(150225870) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2015.

**FedEx International Holdings Limited (Luxembourg) S.C.S., Société en Commandite simple.**

Siège social: L-1313 Luxembourg, 5, rue des Capucins.

R.C.S. Luxembourg B 155.851.

In the year two thousand and fifteen, on the twenty-third day of November.

Before Maître Jacques Kessler, notary public established in Pétange, Grand-Duchy of Luxembourg, undersigned.

Was held

an extraordinary general meeting of the shareholders of “FedEx International Holdings Limited (Luxembourg) S.C.S.”, a Luxembourg “société en commandite simple”, having its registered office located at 5, rue des Capucins, L-1313 Luxembourg and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 155.851 (the “Company”), incorporated by a deed held under private seal on 29 September 2010, published in the “Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations” (the “Mémorial”) number 2433 dated 11 November 2010.

The articles of association of the Company have been last amended by a deed enacted by the undersigned notary on 21 August 2015, published in the Mémorial number 2905 dated 22 October 2015.

The meeting is presided by Mrs Sofia Afonso-Da Chao Conde, private employee, with professional address at 13, Route de Luxembourg, L-4761 Pétange.

The chairman appoints as secretary Mrs. Marisa Gomes, private employee, with professional address at 13, Route de Luxembourg, L-4761 Pétange and the meeting elects as scrutineer Mrs. Marisa Gomes, private employee, with professional address at 13, Route de Luxembourg, L-4761 Pétange.

The chairman requests the notary to act that:

I.- The shareholders present or represented and the number of shares held by them are shown on an attendance list. That list and proxies, having been signed “ne varietur” by the proxy- holder of the appearing persons and the undersigned notary, shall remain annexed hereto to be registered with the present deed.

II.- As it appears from the attendance list, the 343,981 (three hundred forty-three thousand nine hundred eighty-one) issued shares of the Company with a nominal value of USD 1 (one United States Dollar) each, representing the entire share capital of the Company, are represented so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda, of which the shareholders expressly state having been duly informed beforehand.

III.- The agenda of the meeting is the following:

*Agenda*

1. Waiving of notice right;

2. Increase of the share capital of the Company by an amount of USD 10,163 (ten thousand one hundred sixty-three United States Dollars) so as to raise the share capital from its current amount of USD 343,981 (three hundred forty-three thousand nine hundred eighty-one United States Dollars) to USD 354,144 (three hundred fifty-four thousand one hundred forty-four United States Dollars) by the issuance of (i) 6,205 (six thousand two hundred five) new limited shares by the Company to be subscribed by Federal Express Canada Holdings Ltd. ("FECH"), subject to the payment of a share premium in the amount of USD 7,993,795 (seven million nine hundred ninety-three thousand seven hundred ninety-five United States Dollars), payable on the specific share premium account of FECH and (ii) 3,958 (three thousand nine hundred fifty-eight) new limited shares by the Company to be subscribed by Federal Express (Hong Kong) Limited ("FEHK"), subject to the payment of a share premium in the amount of USD 5,098,703 (five million ninety-eight thousand seven hundred three United States Dollars), payable on the specific share premium account of FEHK, the whole to be fully paid up by way of contributions in cash;
3. Subscription and payment by FECH and FEHK for the new limited shares by way of contributions in cash;
4. Amendment of the first paragraph of the article 6 of the articles of association of the Company in order to reflect such actions; and
5. Miscellaneous."

After the foregoing was approved by the shareholders, the following resolutions have been taken:

*First resolution:*

It is unanimously resolved that the shareholders of the Company waive their right to the prior notice of the current meeting, acknowledge being sufficiently informed on the agenda, consider the meeting to be validly convened and therefore agree to deliberate and vote upon all the items of the agenda. It is further unanimously resolved that all the relevant documentation has been put at the disposal of the shareholders of the Company within a sufficient period of time in order to allow them to examine carefully each document.

*Second resolution:*

It is unanimously resolved to increase the share capital of the Company by an amount of USD 10,163 (ten thousand one hundred sixty-three United States Dollars) so as to raise the share capital from its current amount of USD 343,981 (three hundred forty-three thousand nine hundred eighty-one United States Dollars) to USD 354,144 (three hundred fifty-four thousand one hundred forty-four United States Dollars) by the issuance of (i) 6,205 (six thousand two hundred five) new limited shares by the Company to be subscribed by Federal Express Canada Holdings Ltd., a corporation incorporated under the laws of the Province of New Brunswick under corporate registration number 660067, having its registered office at 44 Chipman Hill, Suite 1000, Saint John, NB E2L 2A9, Canada (the "FECH Shares"), subject to the payment of a share premium in the amount of USD 7,993,795 (seven million nine hundred ninety-three thousand seven hundred ninety-five United States Dollars), payable on the specific share premium account of Federal Express Canada Holdings Ltd. (the "FECH Share Premium") and (ii) 3,958 (three thousand nine hundred fifty-eight) new limited shares by the Company to be subscribed by Federal Express (Hong Kong) Limited, a company incorporated under the laws of Hong Kong, having its registered office at Level 11, Core E, Cyberport 3, 100 Cyberport Road, Hong Kong (the "FEHK Shares"), subject to the payment of a share premium in the amount of USD 5,098,703 (five million ninety-eight thousand seven hundred three United States Dollars), payable on the specific share premium account of Federal Express (Hong Kong) Limited (the "FEHK Share Premium"), the whole to be fully paid up by way of contributions in cash, as described below.

*Third resolution:*

It is unanimously resolved to accept the subscription and the payment (i) for the FECH Shares by Federal Express Canada Holdings Ltd. (the "First Contributor"), subject to the payment of the FECH Share Premium payable on the specific share premium account of the First Contributor, the whole to be fully paid up by way of a contribution in cash in the amount of USD 8,000,000 (eight million United States Dollars) (the "First Contribution") to be made by the First Contributor; and (ii) for the FEHK Shares by Federal Express (Hong Kong) Limited (the "Second Contributor"), subject to the payment of the FEHK Share Premium payable on the specific share premium account of the Second Contributor, the whole to be fully paid up by way of a contribution in cash in the amount of USD 5,102,661 (five million one hundred two thousand six hundred sixty-one United States Dollars) (the "Second Contribution", and together with the First Contribution, the "Contributions").

*Intervention - Subscription - Payment*

Thereupon intervenes the First Contributor and the Second Contributor, hereby represented by Mrs Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, prenamed, by virtue of a proxy given under private seal, hereto annexed, who declare to subscribe respectively the FECH Shares and the FEHK Shares, subject to the payment respectively of the FECH Share Premium and the FEHK Share Premium through the Contributions, which Contributions are at the disposal of the Company.

*Evidence of the Contribution's existence*

A proof of the Contributions has been given to the undersigned notary.

*Fourth resolution:*

As a consequence of the foregoing statements and resolutions and the Contributions having been fully carried out, it is unanimously resolved to amend the first paragraph of the article 6 of the Company's articles of association so as to read as follows:

“ **Art. 6.** The issued share capital is fixed at USD 354,144 (three hundred fifty-four thousand one hundred forty-four United States Dollars) represented by 354,144 (three hundred fifty-four thousand one hundred forty-four) issued shares with a nominal value of USD 1 (one United States Dollar) each, divided into 1 (one) unlimited share and 354,143 (three hundred fifty-four thousand one hundred forty-three) limited shares.”

No other amendment is to be made to this article.

There being no further business before the meeting, the same was thereupon closed.

Whereof the present notary deed was drawn up in Pétange on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing person, she signed together with us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing person and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version shall prevail.

**Suit la traduction française du texte qui précède**

L'an deux mille quinze, le vingt-troisième jour de novembre.

Par devant Maître Jacques Kessler, notaire public établi à Pétange, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

S'est tenue

une assemblée générale extraordinaire des associés de «FedEx International Holdings Limited (Luxembourg) S.C.S.», une société en commandite simple régie par le droit luxembourgeois, ayant son siège social sis au 5, rue des Capucins, L-1313 Luxembourg et immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 155.851 (la «Société»), constituée par acte tenu sous seing privé le 29 septembre 2010, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le «Mémorial») numéro 2433 en date du 11 novembre 2010.

Les statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois par acte tenu pardevant le notaire instrumentaire le 21 août 2015, publié au Mémorial numéro 2905 daté du 22 octobre 2015.

L'assemblée est présidée par Mme Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, employée privée, avec adresse professionnelle au 13, Route de Luxembourg, L-4761 Pétange.

Le président nomme comme secrétaire Mme. Marisa Gomes, employée privée, avec adresse professionnelle au 13, Route de Luxembourg, L-4761 Pétange, et l'assemblée élit comme scrutateur Mme. Marisa Gomes, employée privée, avec adresse professionnelle au 13, Route de Luxembourg, L-4761 Pétange.

Le président requiert du notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

I.- Les associés présents ou représentés et le nombre de parts sociales détenues par ces derniers sont indiqués sur la liste de présence. Cette liste de présence et les procurations ayant été signées «ne varietur» par les mandataires des parties comparantes et le notaire instrumentaire demeureront annexées au présent acte pour être soumis ensemble aux formalités de l'enregistrement.

II.- Il est établi suivant la liste de présence que les 343.981 (trois cent quarante-trois mille neuf cent quatre-vingt-une) parts sociales de la Société ayant une valeur nominale de 1 USD (un Dollar américain) chacune, représentant la totalité du capital social de la Société, sont représentées de sorte que l'assemblée peut valablement se prononcer sur tous les points figurant à l'ordre du jour dont les associés reconnaissent expressément avoir été dûment et préalablement informés.

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

*Ordre du jour*

1. Renonciation au droit de convocation;

2. Augmentation du capital social de la Société d'un montant de 10.163 USD (dix mille cent soixante-trois Dollars américains) afin de le porter de son montant actuel de 343.981 USD (trois cent quarante-trois mille neuf cent quatre-vingt-un Dollars américains) à 354.144 USD (trois cent cinquante-quatre mille cent quarante-quatre Dollars américains) par l'émission de (i) 6.205 (six mille deux cent cinq) nouvelles parts sociales de commanditaire par la Société devant être souscrites par Federal Express Canada Holdings Ltd. («FECH»), moyennant le paiement d'une prime d'émission d'une montant de 7.993.795 USD (sept millions neuf cent quatre-vingt-treize mille sept cent quatre-vingt-quinze Dollars américains), payable sur le compte de prime d'émission de FECH et (ii) 3.958 (trois mille neuf cent cinquante-huit) nouvelles parts sociales de commanditaire par la Société devant être souscrites par Federal Express (Hong Kong) Limited («FEHK»), moyennant le paiement d'une prime d'émission d'une montant de 5.098.703 USD (cinq millions quatre-vingt-dix-huit mille sept cent trois Dollars américains), payable sur le compte de prime d'émission de FEHK, le tout devant être intégralement libéré par voie d'apports en numéraire;

3. Souscription et paiement par FECH et FEHK des nouvelles parts sociales de commanditaire par voie d'apports en numéraire;

4. Modification du premier paragraphe de l'article 6 des statuts de la Société afin de refléter ces actions; et

5. Divers.

Suite à l'approbation de ce qui précède par les associés, les résolutions suivantes ont été adoptées:

*Première résolution:*

Il est unanimement décidé que les associés de la Société renoncent à leur droit de recevoir convocation préalable afférente à la présente assemblée, reconnaissent avoir été suffisamment informés de l'ordre du jour, considèrent avoir été valablement convoqués et en conséquence acceptent de délibérer et voter sur tous les points figurant à l'ordre du jour. Il est ensuite unanimement décidé que toute la documentation utile a été mise à la disposition des associés de la Société dans un délai suffisant afin de leur permettre un examen attentif de chaque document.

*Deuxième résolution:*

Il est unanimement décidé d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de 10.163 USD (dix mille cent soixante-trois Dollars américains) afin de le porter de son montant actuel de 343.981 USD (trois cent quarante-trois mille neuf cent quatre-vingt-un Dollars américains) à 354.144 USD (trois cent cinquante-quatre mille cent quarante-quatre Dollars américains) par l'émission de (i) 6.205 (six mille deux cent cinq) nouvelles parts sociales de commanditaire devant être souscrites par Federal Express Canada Holdings Ltd., une société constituée selon le droit de la province de New Brunswick sous le numéro d'enregistrement 660067, ayant son siège social sis au 44 Chipman Hill, Suite 1000, Saint John, NB E2L 2A9, Canada (les «Parts Sociales FECH»), moyennant le paiement d'une prime d'émission d'un montant de 7.993.795 USD (sept millions neuf cent quatre-vingt-treize mille sept cent quatre-vingt-quinze Dollars américains), payable sur le compte spécifique de prime d'émission de Federal Express Canada Holdings Ltd. (la «Prime d'Emission FECH») et (ii) 3.958 (trois mille neuf cent cinquante-huit) nouvelles parts sociales de commanditaire par la Société devant être souscrites par Federal Express (Hong Kong) Limited, une société constituée sous le droit de Hong Kong, ayant son siège social sis au Level 11, Core E, Cyberport 3, 100 Cyberport Road, Hong Kong (les «Parts Sociales FEHK») moyennant le paiement d'une prime d'émission d'un montant de 5.098.703 USD (cinq millions quatre-vingt-dix-huit mille sept cent trois Dollars américains), payable sur le compte spécifique de prime d'émission de Federal Express (Hong Kong) Limited (la «Prime d'Emission FEHK»), le tout devant être intégralement libéré au moyen d'apports en numéraire tel que décrits ci-dessous.

*Troisième résolution:*

Il est unanimement décidé d'accepter la souscription et le paiement (i) des Parts Sociales FECH par Federal Express Canada Holdings Ltd. (le «Premier Apporteur») moyennant le paiement de la Prime d'Emission FECH payable sur le compte spécifique de prime d'émission du Premier Apporteur, le tout devant être entièrement libéré par voie d'apport en numéraire d'un montant de 8.000.000 USD (huit millions de Dollars américains) (le «Premier Apport») devant être fait par le Premier Apporteur, et (ii) des Parts Sociales FEHK par Federal Express (Hong Kong) Limited (le «Deuxième Apporteur») moyennant le paiement de la Prime d'Emission FEHK payable sur le compte spécifique de prime d'émission du Deuxième Apporteur, le tout devant être entièrement libéré par voie d'apport en numéraire d'un montant de 5.102.661 USD (cinq millions cent deux mille six cent soixante-et-un Dollars américains) (le «Deuxième Apport») et ensemble avec le Premier Apport, les «Apports»).

*Intervention - Souscription - Paiement*

Interviennent alors le Premier Apporteur et le Deuxième Apporteur, ici représentés par Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, prénommée, en vertu de procurations données sous seing privé, annexées aux présentes, qui déclarent souscrire respectivement aux Parts Sociales FECH et aux Parts Sociales FEHK moyennant le paiement respectivement de la Prime d'Emission FECH et de la Prime d'Emission FEHK au moyen des Apports, lesquels Apports sont à la disposition de la Société.

*Preuve de l'existence des Apports*

Une preuve de l'existence des Apports a été donnée au notaire instrumentaire.

*Quatrième résolution:*

En conséquence des déclarations et des résolutions qui précèdent, et les Apports ayant été intégralement libérés, il est unanimement décidé de modifier le premier paragraphe de l'article 6 des statuts de la Société pour lui donner la teneur suivante:

« **Art. 6.** Le capital social de la Société est fixé à 354.144 USD (trois cent cinquante-quatre mille cent quarante-quatre Dollars américains) représenté par 354.144 (trois cent cinquante-quatre mille cent quarante-quatre) parts sociales d'une valeur nominale de 1 USD (un Dollar américain) chacune, divisé en 1 (une) part sociale de commandité et 354.143 (trois cent cinquante-quatre mille cent quarante-trois) parts sociales de commanditaire.»

Aucune autre modification n'a été faite à cet article.

Aucun autre point n'ayant à être traité devant l'assemblée, celle-ci a été clôturée.

Par suite, le présent acte notarié a été rédigé à Pétange, au jour fixé en-tête de ce document.

Lecture ayant été faite de ce document aux personnes présentes, elles ont signé avec nous, notaire, l'original du présent acte.

Le notaire instrumentaire, qui comprend et parle anglais, déclare que sur demande des personnes présentes à l'assemblée, le présent acte est établi en anglais suivi d'une traduction en français. Sur demande des mêmes personnes présentes, en cas de divergence entre les textes anglais et français, la version anglaise prévaut.

Signé: Conde, Gomes, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 26 novembre 2015. Relation: EAC/2015/28030. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

*Le Receveur (signé): Santioni A.*

POUR EXPEDITION CONFORME

Référence de publication: 2015200734/209.

(150225946) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2015.

**HDI, Holding Development Investment S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1946 Luxembourg, 9-11, rue Louvigny.

R.C.S. Luxembourg B 168.204.

L'an deux mille quinze, le premier décembre,

par devant Maître Cosita DELVAUX, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, soussignée, s'est réunie

l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme «HDI, HOLDING DEVELOPMENT INVESTMENT S.A.», (la «Société»), avec siège social à 9-11, Rue de Louvigny, L-1946 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 168204, constituée suivant acte reçu par notaire Roger ARRENSDORFF, de résidence à Luxembourg, agissant en remplacement du notaire instrumentant empêchée, alors de résidence à Redange-sur-Attert, en date du 3 avril 2012, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1282 du 23 mai 2012, et dont les statuts n'ont jamais été modifiés depuis.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Madame Sophie JACQUET, employée à Luxembourg.

Le Président nomme comme secrétaire et l'Assemblée choisit comme scrutateur Madame Amélie POULET-MERGLE, employée à Luxembourg.

Le bureau de l'assemblée ayant ainsi été constitué, le Président déclare et requiert au notaire d'acter que:

I.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

*Ordre du jour:*

1) Modification de l'année sociale qui courra désormais chaque année du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre et constatation que l'année sociale en cours débutée le 1<sup>er</sup> juillet 2015, se terminera exceptionnellement le 31 décembre 2015.

2) Modification afférente du premier alinéa de l'article 18 des statuts, pour lui donner la teneur suivante:

«L'année sociale commence chaque année le 1<sup>er</sup> janvier et finit le 31 décembre.».

3) Changement de la date de l'assemblée générale annuelle du deuxième mardi du mois de novembre à 10:00 heures au deuxième mardi du mois de juin à 10:00 heures et pour la première fois en 2016.

4) Modification du premier alinéa de l'article 15 des statuts, pour lui donner la teneur suivante:

«L'assemblée générale annuelle se réunit dans la commune du siège social, à l'endroit indiqué dans la convocation, le deuxième mardi du mois de juin à 10:00 heures.».

5) Divers.

II.- Que les actionnaires, présents ou représentés, ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux, sont portés sur une liste de présence; cette liste de présence est signée par les actionnaires présents, les mandataires de ceux représentés, les membres du bureau de l'assemblée et le notaire instrumentant.

Les procurations des actionnaires représentés, signées «ne varietur» par les membres du bureau de l'assemblée et le notaire instrumentant, resteront également annexées au présent acte pour être formalisée avec lui.

III.- Qu'il ressort de la liste de présence que les quatre mille (4.000) actions d'une valeur nominale de dix euros (EUR 10,-) chacune, toutes émises sous forme nominative, représentant l'intégralité du capital social, sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, et que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV.- Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement sur les points portés à l'ordre du jour.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, elle prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée décide de modifier l'année sociale de la Société qui courra désormais chaque année du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.

L'assemblée constate que l'année sociale en cours débutée le 1<sup>er</sup> juillet 2015 se terminera exceptionnellement le 31 décembre 2015.

*Deuxième résolution*

L'assemblée décide de modifier le premier alinéa de l'article 18 des statuts de la Société, pour lui donner la teneur suivante:

«L'année sociale commence chaque année le 1<sup>er</sup> janvier et finit le 31 décembre.»

*Troisième résolution*

L'assemblée décide de modifier la date de l'assemblée générale annuelle de la Société du deuxième mardi du mois de novembre à 10:00 heures au deuxième mardi du mois de juin à 10:00 heures, et pour la première fois en 2016 pour statuer sur les comptes clôturés au 31 décembre 2015.

*Quatrième résolution*

L'assemblée décide de modifier le premier alinéa de l'article 15 des statuts de la Société, pour lui donner la teneur suivante:

«L'assemblée générale annuelle se réunit dans la commune du siège social, à l'endroit indiqué dans la convocation, le deuxième mardi du mois de juin à 10:00 heures.»

*Frais*

Le montant des frais, dépenses et rémunérations quelconques incombant à la société en raison des présentes s'élève approximativement à mille cinq cents euros (EUR 1.500,-).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs noms, prénoms usuels, états et demeures, ils ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: S. JACQUET, A. POULET-MERGLE, C. DELVAUX.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils 1, le 03 décembre 2015. Relation: 1LAC/2015/38395. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

*Le Receveur* (signé): P. MOLLING.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de dépôt au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg et aux fins de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 décembre 2015.

Me Cosita DELVAUX.

Référence de publication: 2015200816/77.

(150225899) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2015.

**IK Investment Partners S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 45.462,50.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 98.911.

In the year two thousand and fifteen, on the thirtieth day of November.

Before Maître Danielle KOLBACH, notary residing in Redange-sur-Attert, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

1. Mr. Christopher MASEK, residing at 7, Drayton Gardens, London, SW10 9RY, United Kingdom;
2. Mr. Mads Ryum LARSEN, residing at South Rise, South Road, St George's Hill, Weybridge, Surrey, KT13 0NA, United Kingdom;
3. Mr. James William YATES, residing at 36, Montague Road, Richmond, TW10 6QJ, United Kingdom;
4. Stanhope Invest S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) duly incorporated and validly existing under the laws of France, having its registered office at 36, Avenue Georges Mandel, F-75116 Paris, France and registered with the Trade and Companies Register of Paris (Registre de Commerce et des Sociétés de Paris) under number 798454609;

5. Detlef Dinsel Vermögensverwaltung GmbH, a company duly incorporated and validly existing under the laws of Germany, having its registered office at 117, Isestrasse, D-20149 Hamburg, Germany and registered with the Hamburg Amtsgericht (District Con.) under number HRB 121317;

6. Cosigrande AB, a company duly incorporated and validly existing under the laws of Sweden, having its registered office at 2, Ostermalmstorg, SE-11442, Stockholm, Sweden, and registered with the Registrar of Companies of Sweden under number 556941-0078;

7. Mr. Remko HILHORST, residing at 17, Stockenchurch Street, GB - SW6 3TS, London, United Kingdom;

8. International Kapital Investment Partners S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) governed by the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg, with registered office at 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register (Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg) under number B 162242;

9. Mr. Anders PETERSSON, residing at 22 Jungfrauenthal, 20149 Hamburg, Germany;

10. IK Investment Partners S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) governed by the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg, with registered office at 412 F, Route d'Esch, L-2086 Luxembourg, and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register (Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg) under number B 98911.

here represented by Ms. Carmen ANDRE, Lawyer, residing professionally in Luxembourg, acting by virtue of ten (10) proxies given under private seal.

The said proxies, after having been signed “ne varietur” by the proxyholder of the appearing parties and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of the registration.

The appearing parties, represented as stated hereabove, have requested the undersigned notary to enact the following:

That they are the actual shareholders of “IK INVESTMENT PARTNERS S.à r.l.”, a private limited liability company (société à responsabilité limitée) having its registered office at 412 F, Route d'Esch, L-2086 Luxembourg, incorporated by a deed of the notary public Maître Joseph Elvinger, residing in Luxembourg, on December 31<sup>st</sup>, 2003, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 316 of March 19<sup>th</sup>, 2004, page 15412, the articles of which have been amended for the last time pursuant to a deed of Maître Danielle Kolbach, notary residing in Redange-sur-Attert, Grand Duchy of Luxembourg, dated August 31<sup>th</sup>, 2015 published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 2954, page 141768, on October 28<sup>th</sup>, 2015 (the “Company”).

In accordance with Article 7.3 of the articles of association of the Company as amended from time to time, the Company has redeemed one thousand three hundred forty-four (1,344) Class A Ordinary Shares in the share capital of the Company pursuant to a share redemption agreement dated 30 November 2015. That the voting rights of the one thousand three hundred forty-four (1,344) Class A Ordinary Shares held by the Company itself are suspended, the Company will therefore not take part to the vote.

All this having been declared, the appearing parties, representing one hundred per cent (100%) of shares of the Company have immediately proceeded to hold an extraordinary general meeting and have requested the notary to state that:

I. The agenda of the meeting is the following:

1. Reduction of the share capital of the Company by an amount of four thousand two hundred Euros (EUR 4,200.-) in order to bring the Company's subscribed capital from its current amount of forty-nine thousand six hundred and sixty-two Euros and fifty Cents (EUR 49,662.50) to forty-five thousand four hundred sixty-two Euros and fifty Cents (EUR 45,462.50) by cancellation of one thousand three hundred and forty-four (1,344) Class A Ordinary Shares, with a nominal value of three point one hundred twenty-five Euro (EUR 3.125) each, held by the Company in its portfolio;

2. Subsequent modification of the provisions of Article 1 (Definitions - Interpretation), Article 7.1 (Subscribed and Paid Up Share Capital) and Article 7.4 (Profit Distribution) of the articles of association of the Company, as amended from time to time (the “Articles”) as a result of the capital reduction and the cancellation of all Class A Ordinary Shares; and

3. Miscellaneous.

After approval of the foregoing, the meeting passed the following resolutions:

#### *First resolution*

The general meeting decides to reduce the Company's subscribed share capital by an amount of four thousand two hundred Euros (EUR 4,200.-) in order to bring the Company's subscribed capital from its current amount of forty-nine thousand six hundred and sixty-two Euros and fifty Cents (EUR 49,662.50) to forty-five thousand four hundred sixty-two Euros and fifty Cents (EUR 45,462.50) by cancellation of one thousand three hundred and forty-four (1,344) Class A Ordinary Shares, with a nominal value of three point one hundred twenty-five Euro (EUR 3.125) each, held by the Company in its own portfolio.

#### *Second resolution*

Subsequently, the general meeting decides to amend Article 1 (Definitions - Interpretation), Article 7.1 (Subscribed and Paid Up Share Capital) and Article 7.4 (Profit Distribution) of the Articles which shall henceforth read as follows.

“ **Art. 1. Definitions - Interpretation.** In these Articles:

“Agreed Provision” means the amount to be allocated to a provision account as determined by the directors acting reasonably for the successful running of the business with regards to Regulatory Capital, and any other amounts which might in the opinion of the directors be required to ensure Regulatory Capital is maintained according to the cycle of fund raising and consequent level of forecastable income and expenses of the Company;

“Company” means IK Investment Partners S.à r.l.;

“Company Law” means the law dated 10<sup>th</sup> August, 1915, governing commercial companies, as amended from time to time;

“Distributable Profits” means at the end of a given Fiscal Year, the profits of the Company that may be distributed to the shareholders of the Company in accordance with the provisions of the Company Law, decreased by the Agreed Provision;

“First Class Shares” means at the end of a given Fiscal Year, the Shares of the first class of Shares in alphabetical order which is still in issue and “First Class Share” means any of such Shares;

“Fiscal Year” has the meaning as set forth in Article 12.1;

“Last Classes Shares” means at the end of a given Fiscal Year, the Shares other than the First Class Shares and “Last Classes Share” means any of the Last Classes Shares;

“Regulatory Capital” means the capital requirement of the Company and its subsidiaries as stipulated by the relevant regulatory authorities the Company or its subsidiaries are or become subject to;

“Shares” means the shares issued by the Company and “Share” means any of them;

“Transfer” means, in relation to any Share (or any legal or beneficial interest therein):

- a. to sale, assign, transfer or whatsoever dispose thereof;
- b. to create or permit to maintain any encumbrance there over;
- c. to direct (by way of renunciation or otherwise) in favour of another person or to assign of any right thereto;
- d. to execute any agreement in respect of the votes or any other rights attached to the Share; or
- e. to agree, engage or whatsoever undertake, whether or not subject to any condition precedent or subsequent, to do any of the foregoing.

References to a "person" or to "persons" include, without limitation, a reference to any individual, firm, company, corporation or other body corporate, government, state or agency of a state or any joint venture, association or partnership, works council or employee representative body (whether or not having a separate legal personality).

#### 7.1 - Subscribed and Paid Up Share Capital

The Company's corporate capital is fixed at forty-five thousand four hundred sixty-two Euros and fifty Cents (EUR 45,462.50) represented by three thousand six hundred thirty-seven (3,637) Class F Shares, three thousand six hundred thirty-seven (3,637) Class G Shares, three thousand six hundred thirty-seven (3,637) Class H Shares and three thousand six hundred thirty-seven (3,637) Class I Shares, all with a par value of three point one hundred twenty-five Euro (EUR 3.125) and all fully subscribed and entirely paid up.

At the moment and as long as all the Shares are held by only one shareholder, the Company is a one man company (“société unipersonnelle”) in the meaning of Article 179 (2) of the Law. In this contingency Articles 200-1 and 200-2, among others, will apply, this entailing that each decision of the sole shareholder and each contract concluded between him and the Company represented by him shall have to be established in writing.

#### 7.4 - Profit Distribution

The gross profit of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortization and expenses represents the net profit.

An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company shall be allocated to the legal reserve account, until and as long as this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's share capital.

The balance of the net profits may be distributed under due observance of these Articles after deduction of the Agreed Provision.

##### 7.4.1 - Last Class Shares

The Last Class Shares shall be entitled to a pro rata dividend of 0.5% of their nominal value.

##### 7.4.2 - First Class Shares

The First Class Shares shall be entitled to the balance of the Distributable Profits.”

#### Costs

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the corporation incurs or for which it is liable by reason of the present increase of capital, is approximately one thousand Euros (EUR 1,000.-).

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the persons appearing, she signed together with the notary the present deed.

**Suit la version française du texte qui précède:**

L'an deux mille quinze, le trentième jour de novembre.

Par-devant Maître Danielle KOLBACH, notaire de résidence à Redangesur-Attert, Grand-Duché de Luxembourg.

**ONT COMPARU:**

1. Monsieur Christopher MASEK, demeurant au 7, Drayton Gardens, Londres, SW10 9RY, Royaume Uni;
2. Monsieur Mads Ryum LARSEN, demeurant à South Rise, South Road, St George's Hill, Weybridge, Surrey, KT13 0NA, Royaume Uni;
3. Monsieur James William YATES, demeurant au 36, Montague Road, Richmond, TW10 6QJ, Royaume Uni;
4. Stanhope Invest S.à r.l., une société à responsabilité limitée dûment constituée et existante en vertu des lois françaises, ayant son siège social au 36, Avenue Georges Mandel, F-75116 Paris, France et enregistrée auprès Registre de Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 798454609;
5. Detlef Dinsel Vermögensverwaltung GmbH, une société dûment constituée et existante en vertu des lois allemandes, ayant son siège social au 117, Isestrasse, D-20149 Hambourg, Allemagne et enregistrée auprès du Registre des Sociétés de Hambourg sous le numéro HRB 121317;
6. Cosigrande AB, une société dûment enregistrée et existante en vertu des lois suédoises, ayant son siège social au 2, Ostermalmstorg, SE-11442, Stockholm, Suède et enregistrée auprès du Registre des Sociétés de Suède sous le numéro 556941-0078;
7. Mr. Remko HILHORST, demeurant au 17, Stockenchurch Street, GB - SW6 3TS, Londres, Royaume-Uni;
8. International Kapital Investment Partners S.à r.l., une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, et enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 162242;
9. Mr. Anders PETERSSON, demeurant au 22, Jungfrauenthal, 20149 Hambourg, Allemagne;
10. IK Investment Partners S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée selon les lois de Luxembourg, ayant son siège social au 412 F, Route d'Esch, L-2086 Luxembourg, et immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 98911.

ici représentés par Melle Carmen ANDRE, Juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg, agissant en vertu de dix (10) procurations données sous seing privé.

Lesdites procurations, après avoir été signées «ne varietur» par le mandataire des parties comparantes et le notaire soussigné, resteront annexées aux présentes pour les besoins de l'enregistrement.

Les parties comparantes, représentées comme dit avant, ont requis le notaire soussigné d'acter ce qui suit:

Qu'ils sont les associés actuels de «IK INVESTMENT PARTNERS S.à r.l.», une société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 412 F, Route d'Esch, L-2086 Luxembourg, constituée par acte du notaire Joseph Elvinger, demeurant à Luxembourg, le 31 décembre 2003, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 316 du 19 mars 2004, page 15412, les statuts ayant été modifiés pour la dernière fois par un acte de Maître Danielle Kolbach, notaire de résidence à Redange-sur-Attert, Grand-Duché de Luxembourg, le 31 août 2015, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 2954, page 141768, en date du 28 octobre 2015 (la «Société»).

Conformément à l'article 7.3 des statuts de la Société, la Société a racheté mille trois cent quarante-quatre (1.344) Parts Sociales Ordinaires de Classe A du capital social de la Société, en vertu d'un contrat de rachat de parts sociales en date du 30 novembre 2015. Que les droits de vote des mille trois cent quarante-quatre (1.344) Parts Sociales Ordinaires de Classe A détenus par la Société elle-même sont suspendus, la Société ne prendra donc pas part au vote.

Ceci ayant été déclaré, les parties comparantes, représentant cent pour cent (100%) de parts sociales de la Société ont immédiatement procédé à l'assemblée générale extraordinaire et ont requis le notaire soussigné d'acter ce qui suit:

I.- L'agenda de l'assemblée est le suivant:

1. Réduction du capital social de la Société d'un montant de quatre mille deux cents Euros (EUR 4.200,-) afin de porter le capital social de la Société de son montant actuel de quarante-neuf mille six cent soixante-deux Euros et cinquante Cents (EUR 49.662,50) à quarante-cinq mille quatre cent soixante-deux Euros et cinquante Cents (EUR 45.462,50) par annulation de mille trois cent quarante-quatre (1.344) Parts Sociales Ordinaires de Classe A, d'une valeur nominale de trois Euros et cent vingt-cinq Cents (EUR 3,125) chacune, détenues par la Société dans son portefeuille;

2. Modification subséquente de l'article 1 (Définitions - Interprétation), de l'article 7.1. (Capital souscrit et libéré) et de l'article 7.4 (Distribution des profits) des statuts de la Société, tels que modifiés (les «Statuts») suite à la réduction du capital social et à l'annulation de toutes les Parts Sociales Ordinaires de Classe A; et

3. Divers.

Après approbation de ce qui précède, l'assemblée a pris les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée générale décide de réduire le capital social de la Société d'un montant de quatre mille deux cents Euros (EUR 4.200,-) afin de porter le capital social de la Société de son montant actuel de quarante-neuf mille six cent soixante-deux Euros et cinquante Cents (EUR 49.662,50) à quarante-cinq mille quatre cent soixante-deux Euros et cinquante Cents (EUR 45.462,50) par annulation de mille trois cent quarante-quatre (1.344) Parts sociales Ordinaires de Classe A, d'une valeur nominale de trois Euros et cent vingt-cinq Cents (EUR 3,125) chacune, détenues par la Société dans son portefeuille.

*Seconde résolution*

Subséquentement, l'assemblée générale décide de modifier l'article 1 (Définitions - Interprétation), l'article 7.1. (Capital souscrit et libéré) et l'article 7.4 (Distribution des profits) des Statuts qui auront désormais la teneur suivante:

« **Art. 1<sup>er</sup>. Définitions - Interprétation.** Dans les présents Statuts:

«Provision Approuvée» signifie le montant à inscrire sur un compte de provision tel que déterminé par les gérants agissant raisonnablement pour la réussite des affaires au regard du Capital Régulé («Regulatory Capital»), et de tout autre montant qui selon les gérants peut être requis pour assurer que le Capital Régulé («Regulatory Capital») est maintenu conformément au cycle de fonds levé et le niveau résultant des revenus prévus et frais de la Société;

«Société» signifie IK Investment Partners S.à r.l.;

«Loi sur les Sociétés» signifie la loi du 10 août 1915, sur les sociétés commerciales, telle qu'elle a été amendée;

«Profits Distribuables» signifie à la fin d'un Exercice Social donné, les bénéfices de la Société qui peuvent être distribués aux associés de la Société conformément aux dispositions de la Loi sur les Sociétés, diminuée de la Provision Approuvée;

«Première Classe de Parts Sociales» signifie à la fin d'un Exercice Social donné, les Parts Sociales de la première classe de Parts Sociales dans l'ordre alphabétique qui est encore en circulation, et «Première Classe de Parts Sociales» signifie chacune de ces Parts Sociales;

«Exercice Social» a la signification telle qu'indiquée à l'article 12.1;

«Dernières Classes de Parts Sociales» signifie à la fin d'un Exercice Social donné, les Parts Sociales autres que les Première Classe de Parts Sociales et les «Dernières Classes de Part Sociale» signifie chacune de ces Dernières Classes de Parts Sociales;

«Capital Régulé» signifie le capital requis de la Société et ses filiales tel que stipulé par l'autorité de réglementation à laquelle sont ou seraient soumises la Société et ses filiales;

«Parts Sociales» signifie les parts sociales émises par la Société et «Part Sociale» signifie chacune d'elles;

«Transfert» signifie, en relation avec chacune Part Sociale (ou tout autre intérêt légal ou bénéfique y afférant):

- a. de vendre, céder, transférer ou toute autre disposition y relative;
- b. de créer ou permettre de maintenir toute servitudes sur les Parts Sociales;
- c. d'adresser (par voie de renonciation ou autre moyen) en faveur de toute autre personne ou de céder tout droit y afférant;
- d. d'exécuter tout contrat conformément aux votes ou tous autres droits attachés au Part Sociale; ou
- e. d'accepter, engager ou en général d'entreprendre, sujet ou non à toute condition préalable ou subséquente, de faire ces actions.

Les références faites à une «personne» ou à des «personnes» incluent, sans limitation, une référence à un individu, firme, entreprise, société ou autre entité commerciale, gouvernement, état ou agence d'un état ou tout autre joint venture, association or société de personne, conseil de travail ou employé représentant un organe (ayant ou non une personnalité juridique propre);

7.1 - Capital souscrit et libéré

Le capital social de la Société est fixé à quarante-cinq mille quatre cent soixante-deux Euros et cinquante Cents (EUR 45.462,50) représenté par trois mille six cent trente-sept (3.637) Parts Sociales de Classe F, trois mille six cent trente-sept (3.637) Parts Sociales de Classe G, trois mille six cent trente-sept (3.637) Parts Sociales de Classe H et trois mille six cent trente-sept (3.637) Parts Sociales de Classe I, chacune ayant une valeur nominale de trois Euros et cent vingt-cinq Cent (EUR 3,125) et toutes entièrement souscrites et libérées.

A partir du moment et aussi longtemps que toutes les Parts Sociales sont détenues par un seul associé, la Société est une société unipersonnelle au sens de l'article 179 (2) de la Loi sur les Sociétés. Dans la mesure où, entre autre, les articles 200-1 et 200-2 de la Loi sur les Sociétés trouvent à s'appliquer, chaque décision de l'associé unique et chaque contrat conclu entre lui et la Société représentée par lui sont établis par écrit.

7.4 - Distribution des Profits

Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges, constituent le bénéfice net.

Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution d'un fonds de réserve légale jusqu'à, et aussi longtemps que celui-ci atteigne dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

Le solde des bénéfices nets peut être distribué dans le respect des Statuts après déduction de la Provision Approuvée.

#### 7.4.1 - Dernière Classe de Parts Sociales

La Dernière Classe de Parts Sociales aura un droit aux dividendes au pro rata de 0,5% de leur valeur nominale.

#### 7.4.2 - Première Classe de Parts Sociales

La Première Classe de Parts Sociales aura droit au solde des Bénéfices Distribuables.»

#### *Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison des présentes est estimé à environ mille euros (1.000,-EUR).

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise constate que sur demande des comparants le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Sur demande des comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparants, il a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: C. ANDRE, D. KOLBACH.

Enregistré à Diekirch A.C., le 03 décembre 2015. Relation: DAC/2015/20666. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

*Le Receveur* (signé): Jeannot THOLL.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la Société sur sa demande.

Redange-sur-Attert, le 11 décembre 2015.

Référence de publication: 2015200843/260.

(150225560) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2015.

#### **GPDB S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 12, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 163.227.

Le Bilan au 31 décembre 2014 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 06 janvier 2016.

Claude GEIBEN

*Administrateur*

Référence de publication: 2016004674/12.

(160003377) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2016.

#### **Corvus S.A. SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.**

**Capital social: EUR 220.000,00.**

Siège social: L-2561 Luxembourg, 31, rue de Strasbourg.

R.C.S. Luxembourg B 152.596.

Le bilan rectificatif au 31 décembre 2012, déposé antérieurement sous la référence L130132053, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Geert DIRKX

*Administrateur unique*

Référence de publication: 2016004532/12.

(160003256) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2016.

**H.T.S.B., Handel-Transport und Schifffahrt Benelux A.G., Société Anonyme.**

Siège social: L-5531 Remich, 35, route de l'Europe.

R.C.S. Luxembourg B 64.834.

*Auszug aus dem Protokoll der Ordentlichen Gesellschafterversammlung vom 20. Oktober 2015*

Die Aktionäre der Aktiengesellschaft, H.T.S.B, HANDEL-TRANSPORT UND SCHIFFFAHRT BENELUX A.G, welche das gesamte Gesellschaftskapital vertreten, haben folgenden Beschluss gefasst:

1. Tägliche Geschäftsführung:

Name: VERMEULEN

Vorname: Jan Willem

Amtsführung: Geschäftsführendes Verwaltungsratsmitglied

Privat- oder Berufsadresse der Privatperson: 40, Nijhofflaan - NL 3319 BR Dordrecht

Dauer des Mandats: bis zur Generalversammlung, die im Jahre 2020 stattfinden wird

Zeichnungsberechtigung: die Gesellschaft ist durch die alleinige Unterschrift des Geschäftsführenden Verwaltungsratsmitgliedes verpflichtet.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Für H.T.S.B., HANDEL-TRANSPORT UND SCHIFFFAHRT BENELUX A.G.*

Unterschrift

*Der Verwaltungsrat*

Référence de publication: 2015201669/22.

(150226757) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 décembre 2015.

**Euro-Echafaudages S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5447 Schwebsingen, 111, route du Vin.

R.C.S. Luxembourg B 174.583.

Les comptes annuels au 31.12.2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2016002833/10.

(160001418) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2016.

**MP Papel Equity Holdco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 149.485.

CLÔTURE DE LIQUIDATION

*Extrait*

A l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'Associé Unique de la Société, tenue le 8 décembre 2015, il a été résolu ce qui suit:

- de clôturer la liquidation de la Société,

- de conserver les documents légaux et les livres de la Société au siège social à savoir au 41, avenue de la Gare à L-1611 Luxembourg et ceci pour une période de cinq ans;

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Halsey S.à r.l.

*Liquidateur*

Représentée par Mr. Christophe Gammal

*Gérant*

Référence de publication: 2015201867/20.

(150226853) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 décembre 2015.